



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1812 JEUDI 29 AOÛT 2013

Pointe-Noire

Une affluence inattendue à l'hôpital humanitaire américain

Le lycée Victor Augagneur où l'Ong américaine Mercy Ships et ses partenaires congolais ont amorcé hier la sélection des malades indigents, en vue de les soigner gratuitement, a connu une affluence humaine impressionnante. « C'est très émouvant. On a fort à faire lorsqu'on voit des gens avec toutes sortes de pathologies », a commenté le président de Mercy Ships, Stephen Doyon.

Après l'arrivée du grand navire hôpital américain voici deux semaines à Pointe-Noire, les équipes formées par l'Ong Mercy Ships en partenariat avec la Fondation Édith Lucie Bongo Ondimba et le gouvernement congolais vont se déployer progressivement dans tout le pays en vue d'effectuer des opérations ophtalmologiques, dentaires et orthopédiques à plusieurs milliers de personnes pendant les six prochains mois.



Page 7

Des patients qui attendent leur tour. (© DR)

JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

Brazzaville en tête aux épreuves d'athlétisme

Les athlètes de la ville capitale ont remporté le maximum des médailles d'or dans les différentes épreuves d'athlétisme de l'édition 2013 qui se déroule à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette.

Avec un total de douze médailles, dont six en or, deux en argent et quatre en bronze, Brazzaville est au dessus des autres départements, notamment les Plateaux et la Bouenza qui arrivent en deuxième et troisième places.

Page 16

PROCÈS DU 4 MARS

Les parties civiles enfoncent les 32 accusés



Au premier jour des plaidoiries dans l'affaire des explosions de Mpila, les avocats de l'État et ceux des victimes ont axé leurs interventions sur la responsabilité « irréfutable » de l'État et la culpabilité des trente-deux accusés. Martelant sur les thèses d'incendie criminel, complicité d'incendie, atteinte à la sûreté de l'État et détournement des deniers publics, Anick Mongo qui défend les intérêts de l'État a indiqué : « Kakom ne peut être le cerveau de cet acte criminel. L'auteur intellectuel ne peut être que le colonel Marcel Ntsourou », alors que les avocats des victimes ont, quant à eux, insisté sur la nécessité de revoir le quota des indemnisations.

Page 7

ENVIRONNEMENT

La pollution menace le marché de Moundali

Des tas d'immondices à l'origine des odeurs nauséabondes dans les grands marchés de Brazzaville, en l'occurrence celui de Moundali, inquiètent plus d'un visiteur qui côtoie ce lieu public.

À l'orée de la saison des pluies, les vendeurs ont exprimé leur inquiétude quant à l'insalubrité causée en partie par l'incivisme de certains d'entre eux, même si les services de la mairie sont par ailleurs pointés du doigt.

« Les petits détaillants se soucient très peu de ces conditions. La question est que chacun se contente de liquider sa marchandise (...). L'autre problème est que la mairie ne vide pas les poubelles », s'est plaint le président du comité de marché, Dimi Nianga.

Page 5

ÉDITORIAL

Paix, sécurité...

Page 2

ÉDITORIAL

Paix, sécurité ...

Laissons les événements qui se déroulent sur la rive orientale de la Méditerranée suivre leur cours; il sera toujours temps de les commenter lorsque l'irréparable aura été commis. Arrêtons-nous quelques instants, en revanche, sur la leçon que donne aux grandes puissances qui s'agitent sur le devant de la scène, le travail de fourni que les Nations comme la nôtre accomplissent simplement, modestement, sans gesticulations inutiles, afin d'aider à maintenir ou à ramener la paix, là où elle se trouve menacée, dans leur environnement immédiat.

Il nous serait facile, sous prétexte de poursuivre la renaissance de notre pays, de fermer les yeux sur ce qui se passe en Centrafrique et en République démocratique du Congo, de nous laver en quelque sorte les mains des drames qui s'y déroulent ou s'y préparent. Mais le faire serait nier la communauté de destin qui nous unit à ces peuples frères que menacent aujourd'hui des troubles internes, refuser de considérer qu'au-delà de l'intérêt national, il existe une entité régionale en cours d'émergence à laquelle il convient de porter la plus grande attention.

C'est ce qui explique pourquoi le Congo, notre Congo, loin de fermer les yeux sur les drames que vivent ses voisins, s'efforce, par tous les moyens en sa possession, de faciliter le dialogue entre frères ennemis, de faire taire les armes partout où elles s'expriment, de suppléer les carences de la communauté internationale. En agissant ainsi, il n'œuvre pas seulement pour la paix dans le Bassin du Congo et ne sert donc pas ses propres intérêts; il donne aussi une leçon de réalisme politique à ceux qui, de par le vaste monde, croient que seule la force peut mettre fin aux conflits opposant les hommes.

L'Histoire dira si l'intervention, aussi discrète qu'efficace, des plus hautes autorités de notre pays pour rapprocher les points de vue antagonistes a réellement contribué à faire triompher la paix et la sécurité à Bangui comme à Kinshasa. Mais force est de reconnaître que cette action a freiné, sinon même bloqué au moins temporairement, le mécanisme destructeur que la folie des hommes avait enclenché. Et c'est déjà beaucoup.

La diplomatie plutôt que la force ! Une belle leçon à méditer, n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

SÉCURITÉ SOCIALE

Création annoncée du comité national de financement

Répondant aux préoccupations des sénateurs à l'occasion de la séance des questions orales au gouvernement avec débats tenue le 27 août à Brazzaville, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, a annoncé la création du Comité national de financement de la sécurité sociale dont le but est de veiller à l'équilibre financier des régimes de sécurité sociale.



Une vue des parlementaires

Interrogé sur la création de certains organismes affiliés à la sécurité sociale, Florent Ntsiba a fait savoir que le gouvernement avait créé trois nouveaux régimes de sécurité sociale avec l'appui du Parlement. Il s'agit, a-t-il précisé, du régime des pensions des agents de l'État, de celui des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé, et enfin celui du régime de la famille et de l'enfant en difficulté.

Cependant, les dispositions contenues dans les lois portant institution du régime des pensions des agents de l'État et du régime des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé sont déjà appliqués, respectivement par la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qui, selon le ministre, assurent actuellement la période de transition en attendant la création de nouveaux organismes.

À ce propos, le ministre a informé les sénateurs que l'avant-projet de loi portant création de la Caisse des pensions des agents de l'État, en lieu et place de la CRF, avait été adopté par le gouvernement de même que celui portant création de la Caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé, en lieu et place de la CNSS. Est aussi mise en place : la Caisse de la famille et de l'enfant en difficulté. Toutes, avaient déjà obtenu l'avis favorable de la cour suprême. Le ministre a assuré aux sénateurs que le processus de réforme du système de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne la mise en place des organismes de gestion de nouveaux régimes, ne connaissait pas de retard et suivait son cours normal. Interrogé sur l'esclavage que continuent de subir les enfants provenant d'Afrique, notamment du Bénin, le ministre d'État, ministre de la Justice et des droits humains, Aimé-Emmanuel Yoka,

s'est appuyé sur la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfance au Congo, votée par le Parlement. Il a déclaré que son département travaillait en synergie avec celui de la Jeunesse pour trouver des solutions à ce trafic. Et que cette loi était aussi la première réponse législative, et donc juridique, à ce phénomène préoccupant de la traite des enfants. Il a rappelé aux sénateurs que le Congo et le Bénin avaient signé en septembre 2011 un accord authentique afin d'éradiquer ce phénomène. Mais, a-t-il ajouté, « le problème, c'est nos frontières qui gagneraient à être sécurisées ».

Le ministre Gilbert Mokoki est intervenu sur les questions relatives à la navigabilité du fleuve Congo, à l'état de la flotte fluviale ainsi qu'à la délocalisation du port autonome de Brazzaville. Il a édifié les sénateurs sur les mesures prises par le gouvernement à ce propos.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.adiac-congo.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouhoutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat, Brice Tsèbé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

Les opérateurs économiques attendent un appui de l'État

L'aide à mettre à la disposition des opérateurs économiques par le gouvernement devrait être déposée à la Banque centrale. Une fois disponible, elle permettra aux petites et moyennes entreprises, aux artisans ainsi qu'aux industriels de créer en cinq ans 20 000 emplois et d'apporter une contribution fiscale de 30% à l'économie nationale.

Le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, a fait cette demande le 27 août à Brazzaville lors du conseil d'administration extraordinaire célébrant le trente-neuvième anniversaire de cette organisation. « Comment s'attendre à l'engouement et à l'efficacité des hommes d'affaires sans une politique agissante de l'État pour leur impulsion ? », s'est-il interrogé, avant de réclamer une augmentation de 2% sur les recettes pétrolières au bénéfice de ces hommes d'affaires. En effet, les acteurs évoluant dans le secteur privé souffrent, selon lui, du non-respect des délais de paiement, sans compter les

dettes intérieure et commerciale dont le traitement serait bloqué au niveau de la Caisse congolaise d'amortissement.

Les opérateurs économiques sont également victimes de renvois de paiements à des dates ultérieures. Cette situation occasionne, d'après le président

de l'Unoc, une perturbation non seulement dans les relations entre travailleurs mais aussi dans leurs engagements auprès des banques.

Par ailleurs, relevant les bienfaits de l'État en leur faveur, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a encouragé la décision du gou-

vernement quant aux réformes relatives aux institutions de Breton Woods, notamment sur le code des marchés et le circuit de paiement des factures des opérateurs économiques : « Cette décision salutaire a réduit la pression des fonctionnaires véreux de 10% à 40%,

ce qui représentait un manque à gagner pour les opérateurs. » Rappelant le rôle d'organisateur que joue l'Unoc dans le dialogue public-privé, le ministre des Petites et Moyennes Entreprises, Adélaïde MOUNGANI, a réaffirmé la volonté du gouvernement d'apporter à l'entreprise congolaise ou étrangère quelle que soit son activité, l'accompagnement financier nécessaire. « Afin de mieux cibler son action, l'État attend de partenaires comme vous, certes des critiques, mais aussi des préconisations visant à la fois le renforcement de nos synergies et collaborations, l'amélioration de notre environnement économique ainsi que de nos performances dans la durée », a-t-elle souligné.

Composée de 4 700 membres, l'Unoc est membre de l'Organisation panafricaine des employeurs. Elle collabore avec l'Union européenne, son principal partenaire. Les deux envisagent la création d'un espace de dialogue public-privé et d'élargir sa coopération au niveau international à travers des accords et des séminaires.

Lopelle Mboussa-Gassia



Une vue des opérateurs économiques lors de l'assemblée générale. (© DR)

TRANSPARENCE ET BONNE GOUVERNANCE

Différents acteurs débattent sur les problématiques

Les travaux de sensibilisation à la transparence et à la bonne gouvernance ont été lancés le 27 août à Brazzaville par l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives

(Itie) en collaboration avec la Banque mondiale.

Pendant quatre jours, les participants à ce séminaire seront édifiés sur les notions de transparence et de bonne gouvernance dans

la gestion des revenus issus des industries extractives à travers des thèmes variés. Il s'agit entre autres de la planification fiscale ; des risques dans le développement des projets pétroliers et miniers pour la

société privée et les États ; des approches législatives de mise en place du budget dans un environnement riche en ressources ; ainsi que celui portant sur un système fiscal conçu pour améliorer la responsabilité et le développement. Mais le plus important des thèmes retenus est peut-être celui portant sur la loi de transparence et la responsabilité fiscale.

Cette loi sur la transparence dont l'Itie tient à la mise en œuvre a deux objectifs fondamentaux : s'assurer de la mise en œuvre de l'Itie et créer les conditions optimales pour que cette transparence soit régie par une loi afin de garantir sa pérennité. « La mise en œuvre de cette politique

de transparence et de gouvernance à travers la loi est l'un des axes majeurs choisis pour rendre le processus irrévocable dans la gestion de nos ressources naturelles », a indiqué le ministre délégué au Plan, Léon Raphaël MOKOKO, qui a patronné la cérémonie d'ouverture.

Le président exécutif de l'Itie, Florent Michel OKOKO, a, quant à lui, souhaité la réussite des travaux. « Ce séminaire est un moment important d'échanges, nous le souhaitons réussi, libre avec des conclusions qui devraient être des bases essentielles pour la continuité de la mise en œuvre du projet qui nous avait été confié par le gouvernement », a-t-il déclaré.

Firmin Oyé



Une vue du présidium à l'ouverture des travaux. (© DR)



ECAir
Equatorial Congo Airlines

BIENVENUE CHEZ VOUS



© IMAGEO 2013 / DELPHINE BEDEL

AGENCE COMMERCIALE : Paris : 68, Avenue Ledru Rollin 75012 Paris
AGENCE - AÉROPORT : Roissy Charles de Gaulle Terminal 1/ Hall 6
Tél : +33 01 74 25 51 72
Relation clients : +33 01 78 77 78 77

3 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE
BRAZZAVILLE-PARIS-BRAZZAVILLE
www.flyecair.com

ENVIRONNEMENT

Vendeurs et acheteurs se plaignent de la pollution au marché de Moungali

Au-delà des ordures, vendeurs et acheteurs se plaignent surtout des mauvaises odeurs qui remontent de temps à autre des canalisations où l'on déverse de l'eau puante, des urines et même des matières fécales.

Il est 12 heures au marché de Poto-Poto 2 (communément appelé marché Moungali), dans le troisième arrondissement de Brazzaville, les commerçants crient à tue-tête pour vanter la qualité de leurs produits. En cette fin du mois d'août, on respire un

peu, mais ce n'est pas la chaleur qu'on redoute le plus. L'ennemi, c'est plutôt les odeurs nauséabondes provenant des canalisations bouchées. Pour éviter d'inhaler ces émanations entêtantes qui peuvent être à l'origine de nombreuses maladies, les vendeurs sont obligés de se boucher les narines. « *C'est l'Afrique ! Nous sommes obligés de supporter* », déclare un vendeur ouest-africain qui bouche ses narines à l'aide d'une pochette. Interrogé, le président du comité de ce marché

porte ses accusations sur les vendeurs. Mais son index est dirigé vers la croissanterie située à l'entrée du marché.

« *Ce sont les employés de la croissanterie qui jettent des ordures dans les canalisations. Nous les avons surpris à plusieurs reprises. Ils promettent de les curer, mais ils ne font rien. Les personnes qui vivent à proximité du marché sont également responsables de cette situation. Faute de toilettes, ils font leurs besoins nuitamment et déversent des matières fécales dans les canalisations. Nous avons contacté la mairie, et même la gendarmerie, mais lorsque les coupables sont convoqués, tout se règle à l'amiable et le dossier est clos* », s'est plaint le président du comité du marché de Moungali, Dimi Nianga. Il n'est pas étonnant, ajoute-t-il, de tomber sur des vendeurs qui font leurs besoins dans des marmites ou des objets en plastique pour les déverser nuitamment dans l'enceinte du marché.

Objectivité oblige, nous avons rencontré le res-

ponsable de la croissanterie Le Bourgeois qui a nié les faits qu'on lui attribue. Mais notre enquête a démontré qu'en dehors des odeurs, le marché est exposé à une situation d'insalubrité extrêmement grave. Ceci, malgré la campagne médiatique orchestrée par les autorités du pays. À plusieurs endroits, ce sont des tas d'ordures, de l'eau stagnante et puante qu'on rencontre, tant à l'intérieur du marché que dans sa périphérie.

Gisèle, une vendeuse d'habits, déplore l'absence d'un service d'hygiène qui, d'après elle, n'existe plus de nos jours pour contrôler l'exposition des produits dans les marchés. « *Les petits détaillants se soucient très peu de ces conditions pourvu que chacun réussisse à liquider sa marchandise. Dans les années 1970, les marchands de viande devaient recouvrir leur produit d'un papier plastique. Tout manquement aux règlements équivalait à une journée de garde à vue et à une amende* », a-t-elle rappelé.

La municipalité ne remplit pas sa tâche
Une vendeuse de poisson à l'étalage nous a expliqué qu'il existait un système de rotation chaque semaine. On vend un lundi sur deux. L'autre lundi est réservé à l'entre-

tien du marché. « *Lorsqu'un vendeur ne participe pas au nettoyage, on vient déverser devant sa table un tas d'ordures pour le punir et lui rappeler son devoir* ». Les commerçants abordés ont affirmé qu'ils font tout pour maintenir le marché propre. Parce que, ont-ils soutenu, la propreté attire la clientèle. « *On ne peut pas vendre dans les ordures, ça c'est clair ! Le soir, le boucher racle sa table ; les commerçantes balaient le matin et le soir à la fermeture. Le vrai problème, c'est que la municipalité ne vide pas les poubelles* », a dit l'un d'eux.

Difficile de comprendre comment des personnes arrivent à vendre et surtout à se nourrir dans cet environnement pollué ! Qui de la mairie ou de la population a la responsabilité de curer les caniveaux ? L'insalubrité est à l'origine de plusieurs cas de maladies, d'où l'importance et la nécessité d'assainir les lieux publics, marchés compris, et de procéder à des mesures d'hygiène car celle-ci fait trop souvent défaut dans certains marchés de Brazzaville. Maintenant que les fortes pluies font leur retour, vendeurs et vendeuses continuent de côtoyer les immondices avec tous les risques de maladies que cela comporte.

Yvette-Reine Nzaba



Des caniveaux bouchés et des eaux stagnantes

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Les programmes de formation selon l'approche par compétences

Dans l'objectif de préparer les travaux de remise à niveau des programmes d'enseignement du sous-secteur de l'enseignement technique, le ministre de tutelle, Serge-Blaise Zoniaba, a ouvert le 27 août les travaux de l'atelier d'initiation à la conception et à la rédaction des programmes de formation selon l'approche par compétences.

La remise à niveau des programmes permettra de diffuser les connaissances, les aptitudes, les réflexes aux apprenants afin qu'ils soient performants dans la poursuite de leur cursus scolaire et compétitifs sur le marché du travail. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a indiqué : « *Les enseignements technologiques et professionnels doivent avoir en ligne de mire l'adéquation, être de véritables instruments de promotion professionnelle et culturelle et être parmi les forces motrices du développement économique.* » Il a en outre expliqué que les enjeux de la réforme de des programmes étaient liés à la conformité institutionnelle, au professionnalisme de la formation, à l'élargissement de l'offre des formations ainsi qu'à la modernité. Cependant les défis à relever sont d'ordre socioéconomique, technologique, pédagogique et international. S'adressant aux enseignants, le ministre Serge-Blaise Zoniaba a émis le vœu de voir s'élever le niveau des enseignements dans les différentes disciplines.

Notons que cet atelier d'initiation à la conception et à la rédaction des programmes de formation selon l'approche par compétences est organisé à Brazzaville du 27 au 31 août. Il se tient simultanément avec le séminaire national de renforcement des capacités pédagogiques des enseignants du secteur.

L.-G. O.

Les enseignants sont en formation

La professionnalisation de ce sous-secteur justifie le séminaire national de renforcement des capacités des enseignants que le ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba, a ouvert le 26 août, au Palais des congrès de Brazzaville.

La formation se déroulera sur l'ensemble du territoire national en pôles répartis en groupes. Le pôle A regroupe les enseignants du département du Pool et une partie de Brazzaville. Le groupe B concerne la deuxième partie des enseignants de Brazzaville et ceux de la Likouala. Le pôle 2, à Dolisie, regroupe les enseignants du département du Niari, de Pointe-Noire, de la Lékoumou et de la Bouenza. À Owando, vont se retrouver : les enseignants des départements de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, de la Sangha et des Plateaux. Le pôle de Brazzaville planchera pendant cinq jours sur les travaux de groupe et suivis des conférences sur plusieurs thèmes : la connaissance des textes administratifs, la morale professionnelle, la consolidation des connaissances en psychologie, les apports de la psychologie à la pédagogie ainsi que quelques grandes fonctions mentales.

Au niveau des ateliers, les discussions porteront notamment sur les méthodes et procédés d'enseignement : la pédagogie par objectif et l'approche par compétences, les techniques d'animation de cours, la confection de la fiche pédagogique et les objectifs opérationnels, les fondements de l'évaluation, la ré-



Une vue des participants

daction des sujets et le système de notation, etc. Au cours des travaux, le conseiller à l'enseignement technique chargé des programmes d'étude, Maurice Banoukouta, a développé le thème « *La connaissance des textes administratifs* ». Il a passé en revue les lois scolaires, ordonnances, décrets et arrêtés, particulièrement le décret 2009/514 du 30 décembre 2009, portant organisation du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. L'exposé a fait ressortir l'existence d'un code professionnel organisant l'exercice du métier d'enseignant et qui renvoie à la

déontologie professionnelle. Ce code est adossé aux droits et devoirs de l'enseignant. Maurice Banoukouta a appelé les enseignants à prendre connaissance du règlement intérieur, du programme d'étude et du guide ainsi que du code d'encadrement pédagogique. Ce document permettra de comprendre le fonctionnement de l'établissement selon la spécificité. « *Nous voulons que l'enseignant puissent interioriser son rôle précis au-delà du rôle d'éducateur qui revient aussi aux animateurs.* », a-t-il martelé.

Le ministre Serge-Blaise Zoniaba a rappelé dans son mot d'ouverture

les mauvais résultats au baccalauréat technique de cette année. Selon lui, les statistiques de 2,29% d'admis et 15,50% d'admissibles relèvent de la responsabilité des enseignants sur le volet enseignement, du suivi et de l'organisation des salles des classes. Il a indiqué : « *L'encadrement des enseignants va se poursuivre avec l'organisation des sessions de renforcement des capacités dans les spécialités du sous-secteur de l'enseignement technique et aussi avec la constitution d'un véritable corps des inspecteurs.* »

Lydie-Gisèle Oko

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Weekend NON STOP!!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Microsoft GOLD CERTIFIED Partner
Cisco Premier Partner
NetApp Go further, faster
HP Gold Specialist 2013
Sun ORACLE
EMC²
POLYCOM

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

MBOTE!
Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

ACACOU, OKOUMÉ, EBÈNE

ECAir
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

POINTE-NOIRE

Une affluence inattendue aux soins chirurgicaux administrés par les Américains

Deux semaines après l'arrivée du grand navire hôpital Africa Mercy, la sélection des patients a démarré, le 28 août au lycée Victor-Augagneur de Pointe-Noire. L'initiative est de l'ONG américaine Mercy Ships, partenaire de la Fondation Édith-Lucie Bongo-Ondimba (Felbo), avec l'appui du gouvernement congolais. Cette étape concerne les départements du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

« On est surpris par l'importance des pathologies qui ont été recensées. On ne peut pas vous dire exactement combien on en a recruté, mais on va tenir compte du nombre qui a été décidé par Mercy Ships en termes d'interventions. Personnellement, je suis surprise de rencontrer autant de patients, c'est à se demander où ils étaient avant », a avoué le docteur Marie Franck Puhence, conseillère du chef de l'État chargée des questions de santé. Rien que pour les yeux,



par exemple, l'ONG Mercy Ships estime qu'elle pourrait opérer 1 900 personnes sur toute l'étendue du territoire ; 22 000 personnes pour les dents et une centaine pour la chirurgie orthopédique. Le docteur Puhence a renchéri : « Comme le président de la République a demandé officiellement à Mercy Ships de prolonger son séjour d'environ six mois,

peut-être ce nombre va-t-il augmenter ! »

Julienne Johnson, la présidente de la Felbo, partenaire de Mercy Ships dans l'organisation, a parlé du grand travail qui a été fait : « Le travail a été colossal, ça fait un an que nous travaillons sur ce projet. Comme il a été dit, toutes les pathologies ne sont pas prises en compte. En revanche, cette

opération nous permet d'avoir un fichier de patients. Nous pourrions donc voir comment répondre à la demande de ceux qui ne seront pas pris en charge aujourd'hui. » Le président de Mercy Ships, Doyon Stephen, s'est, quant à lui, exprimé en ces termes : « Pour moi, personnellement, c'est très émouvant. On a fort à faire lorsqu'on voit des gens avec

toutes sortes de pathologies. C'est le président qui nous a invités pour un partenariat. On est très content de celui-ci. »

Cette mission sera à Brazzaville le 6 novembre (les populations du Pool sont conviées). Pour la Cuvette, la sélection des patients aura lieu le 2 décembre à l'hôpital de base et les populations de la Cuvette-Ouest y sont conviées. Le 5 décembre, l'honneur reviendra à la ville de Ouessou et le 10 décembre à Impfondo. Dolisie devra attendre janvier 2014. À titre indicatif, la sélection des patients se résume, entre autres, à un enregistrement, au tri des malades avant leur passage devant les chirurgiens qui donnent voie à une probable opération.

Rappel : cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord général signé entre le Congo et l'ONG Mercy Ships le 22 mai 2012. Sa mission : offrir gratuitement des chirurgies spécialisées aux malades indigents.

Guillaume Ondzé

PROCÈS DU 4 MARS

Les victimes demandent réparations

Les avocats des victimes et ceux de l'État, constitués parties civiles, ont formulé, le 28 août, à l'endroit de la Cour des demandes de réparation vu les dégâts causés par le sinistre du 4 mars 2012. Cette demande a été formulée afin que justice soit faite, en condamnant les commanditaires de cet acte.

La première séance des plaidoiries a été consacrée à la partie civile afin que celle-ci plaide en faveur des victimes. Prenant la parole, les défenseurs des ayants-droits ont affirmé que l'incendie ayant causé des pertes humaines et matérielles, le 4 mars, est une œuvre humaine et que l'État doit répondre aux actes commis par ses préposés. « Il y a lieu de mettre en évidence la responsabilité de l'État, car il a fait courir un risque à ses citoyens en maintenant un dépôt de munitions dans une agglomération. Ce stockage était illégal, vu que les bâtiments n'étaient pas en bétons armés », a déclaré Maître Itoua Lebo.

Remise en cause des 25 millions FCFA

Soumettant, devant la Cour, les préoccupations des victimes, les avocats ont déclaré que l'État a causé un préjudice physique, moral et esthétique condamnant

ainsi un fragment de la population congolaise. À cet effet, ils demandent indemnisation, remboursement, réparation intégrale des préjudices subis, ainsi que l'allocation d'une rente (pas au prix forfaitaire).

Dans la défense des ayants-droits, maître Kengolet a, pour sa part, demandé à la Cour de considérer la constitution des parties civiles, mettant ainsi en cause le devoir de l'État d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Suite aux dommages causés par les explosifs dans un milieu urbain, les avocats des victimes entendent faire valoir le droit de leurs clients. De ce fait, ils remettent en cause les

une concertation avec les ayants-droits. La valeur d'un décédé ne peut être évaluée à cette somme, qui est inférieure au prix d'achat d'une parcelle locative », a indiqué maître Kengolet.

Pour ce faire, les avocats des victimes demandent la révision à la hausse des indemnisations, allant de vingt-cinq millions de FCFA à soixante-quinze millions, selon les catégories des personnes décédées. « Des milliers de victimes n'ont pu obtenir des certificats médicaux définitifs pour bénéficier d'une rente viagère et que nombreux traîneront des séquelles toute leur vie. Votre Cour est le dernier rempart contre cette injus-

des infractions qui leurs sont reprochées. Prévenu au départ, l'État, constitué partie civile a comparu en qualité de civilement responsable. Pour ses défenseurs, cette personne morale entend obtenir réparation auprès de la Cour des préjudices causés par les agissements de ces accusés. Ils ont, par ailleurs, fait état des infractions principales, telles que : les crimes d'atteinte à la sûreté de l'État, d'incendie criminel, de complicité d'incendie, et de détournement des deniers publics. Au sujet de la construction des soutes de munitions, les avocats de l'État, demandent remboursement de quatre-cent-vingt-trois millions FCFA auprès de l'accusé Germain Ickonga Akindou, car selon eux, les travaux effectués ont été estimés à soixante millions FCFA.

Les avocats de l'État affirment la thèse de plasticage

« Il y a eu un acte de sabotage incendiant le magasin B, de l'Établissement central de recharges, de réparations et de réserves en armement et munitions à l'aide de l'essence en piégeant le magasin A, afin de priver les Forces armées congolaises de leurs capacités défensive et offensive. L'incendie est volontaire et cette thèse doit être

« Kakom ne peut être le cerveau de cet acte criminel. L'auteur intellectuel ne peut-être que le colonel Marcel Ntsourou, vu ses déclarations lors d'une conférence de presse indiquant que la peur doit changer de camp »

vingt-cinq millions d'indemnisation aux ayants-droits des personnes décédées lors de ces explosions. « Nous sommes dans un cas exceptionnel. L'indemnisation dépend des circonstances des victimes, et l'État doit prendre des précautions pour protéger ces individus. Il fallait que l'État organise

», ont-ils fait savoir. Ils ont ainsi promis de mettre à la disposition de la Cour des certificats initial et définitif des invalides.

Les 32 accusés déclarés « coupables »

Selon les avocats de l'État, tous les accusés sont consommateurs

soutenue par la Cour », a déclaré maître Anick Mongo.

Elle a ainsi taxé cette opération « d'acte terroriste ». « Nous sommes dans une dimension terroriste, car les auteurs ont voulu semer la terreur au sein de la population, troublant ainsi la sécurité nationale dans la volonté de déstabiliser l'État et ses institutions », a-t-elle indiqué.

D'après les convictions de ces avocats, le caporal-chef Blood Kouack Kakom est l'auteur de cet incendie, en estimant que c'est le seul connaisseur des consignes reçues par le cerveau de cette affaire qui n'est autre que le colonel marcel Ntsourou. « Kakom ne peut être le cerveau de cet acte criminel. L'auteur intellectuel ne peut-être que le colonel Marcel Ntsourou, vu ses déclarations lors d'une conférence de presse indiquant que la peur doit changer de camp », ont-ils déclaré, et d'ajouter : « Tous les éléments convergent vers Kakom même s'il nie les faits ».

Pour conclure, les avocats de l'État, constitués partie civile, ont déclaré, à l'avance, que la défense plaidera à l'absence de preuves contre les accusés, mais l'absence de preuves directes n'empêche pas la Cour de condamner les coupables.

Josiane Mambou Loukoula

ÉGLISE CATHOLIQUE

Le diocèse de Dolisie installe son évêque

Mgr Bienvenu Manamika a été installé sur son siège de Dolisie dimanche dernier au milieu de fidèles en liesse.

C'est le 24 mai dernier que le pape François a créé le diocèse de Dolisie. Dans l'organisation ecclésiale des catholiques, la troisième ville du Congo relevait jusqu'ici de Nkayi, diocèse dont Mgr Daniel Mizonzo est le titulaire. Avec l'ordination épiscopale de Mgr Manamika, Dolisie devient un territoire ecclésiastique autonome au même titre que les sept autres diocèses du pays. Mgr Manamika a reçu le sacrement de sa charge des mains de Mgr André Carrascosa Coso, nonce apostolique espagnol, actuel ambassadeur du Vatican à Panama mais, surtout, ancien nonce à Brazzaville et à Libreville. Il connaît pour ainsi dire les réalités de l'Église catholique congolaise sur le bout des doigts. D'ailleurs, c'est ce que l'on peut déduire de son insistante homélie. Au nouvel évêque en effet, mais aussi à l'ensemble de la chrétienté de la vallée du Niari, le prélat a demandé d'œuvrer dans l'unité des fils et filles de Dieu, de ne pas laisser les particularismes ethniques prendre le dessus dans leur mission évangélique. « Dieu, a-t-il dit au nouvel élu, te demande de protéger ton troupeau du danger du tribalisme et du régionalisme. Ne tombe pas dans la tentation du tribalisme ; il amène à vite oublier que chaque être humain, quelle que soit son ethnique, est avant

tout un fils de Dieu. »

La messe, haute en couleur, dimanche 25 août, a eu pour cadre le stade Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie, d'une capacité de 3 000 places mais qui s'est retrouvé dans les limites de sa contenance tant il y avait de monde. Ils étaient venus de partout, dans tout le département du Niari, mais aussi de la Lékoumou et de la Bouenza. Les autorités gouvernementales, politiques, administratives et civiles étaient venues en masse. On citera, entre autres le ministre Raymond-Zéphirin Mboulou (Intérieur et Décentralisation), venu représenter le chef de l'État ; Justin Koumba, président de l'Assemblée nationale, ainsi que deux autres membres du gouvernement : Pierre Mabiala et Yvonne-Adélaïde Mougany.

Jean-Pierre Heyko-Lekoba, préfet du Niari ; Jean-Jacques Mouanda, président du conseil départemental ; Paul Adam Dibouilou, maire de Dolisie ainsi que les préfets du Pool : Jean-Michel Shanga, et des Plateaux Philippe Edgar Diafouka Bambela ; l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Kinkala, Anne-Marie Malonga et les représentants de la force publique étaient aussi de l'événement. On notait le colonel Léon Bangui, commandant la zone militaire de défense de Dolisie ; le colonel Samuel Sansa, commandant de région de la gendarmerie ; le colonel Jean-Désiré Kakola, directeur départemen-



Mgr Bienvenu Manamika

tal de la police ; ainsi que le colonel François Lambert Elenga-Ognimba, du Conseil national de sécurité, parmi les invités de marque. Toute l'Église catholique du Congo avait le cœur et les prières tournés vers Dolisie en la circonstance. D'ailleurs, l'ensemble des évêques des autres diocèses congolais étaient également venus entourer de leur affection confraternelle le nouvel élu. Même la République démocratique du Congo, l'Angola et le Cameroun ont tenu à y déléguer des représentants de haut rang. Mgr Bienvenu Manamika a remercié l'Église de la confiance mise en lui, et appelé lui aussi à l'unité autour de son action pastorale pour une Église toujours plus témoin de fraternité et actrice de solidarité, ainsi que ne cesse d'y exhorter le pape François au Vatican.

Lucien Mpama

SOMALIE

L'ONU organise une réunion d'experts sur la reconstruction du pays

La Commission économique de l'ONU pour l'Afrique a ouvert mardi à Addis-Abeba une conférence d'experts internationaux de trois jours pour explorer les moyens de développer des infrastructures et des institutions efficaces en Somalie après des décennies de conflit.

Cette réunion, organisée conjointement avec l'Institut de politique économique et sociale Horn (Horn Economic and Social Policy Institute ou HESPI), un cabinet de réflexion africain, a réuni des professionnels et universitaires de Somalie.

Le directeur général de l'HESPI, Ali Issa Abdi, a déclaré aux journalistes que cette conférence avait pour but de réunir des soutiens de la communauté internationale pour reconstruire la Somalie et consolider les institutions nationales. La communauté internationale doit apporter non seulement de l'argent, mais aussi des soutiens techniques et intellectuels pour aider la Somalie à reconstruire ses infrastructures et ses institutions, a-t-il déclaré. « La Somalie a besoin aujourd'hui de l'attention et de l'aide de la communauté internationale. Nous voulons davantage de nouvelles de nos amis autour du monde, non seulement de l'Occident mais aussi de l'Orient, du Moyen-Orient, et de l'Afrique elle-même. Nous ne demandons pas seulement de l'argent, nous demandons un soutien technique, nous demandons un soutien intellectuel », a dit Ali Issa Abdi.

Un rapport de l'HESPI indique que la stabilité reste fragile en Somalie malgré la meilleure volonté des partenaires intérieurs et extérieurs au pays. « La situation de sécurité en Somalie continue d'être exposée à des difficultés graves sous la forme de conflits sporadiques ou continus dans de nombreuses parties du pays, ainsi que d'une insécurité répandue suite à la recrudescence de conflits armés dans d'autres parties », détaille ce rapport. L'issue de cette conférence devrait aider le gouvernement somalien à planifier et élaborer sa stratégie à court et moyen terme en matière de reconstruction et de consolidation des institutions.

L'ambassadeur de Somalie en Éthiopie Ahmed Abdusalam a déclaré que le gouvernement somalien avait hâte de connaître l'issue de cette conférence.

Xinhua

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

BGFIBank vous accompagne
dans vos vacances
dans vos voyages

Durée de remboursement : 18 mois

Taux : 11%

Mise en place : 5 jours ouvrés

Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

* Montant maximum

Tél: +242 06 944 50 85/05 544 85 22

+242 05 544 89 88/05 544 85 20

Fax : +242 22 281 50 89/90

Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

PEUPLES AUTOCHTONES

Les décrets sur la protection de leurs droits attendus

Un atelier national de formation sur le cadre international, régional et national de protection des droits des peuples autochtones s'est ouvert le 27 août à Brazzaville dans l'optique de réduire l'état de vulnérabilité dans lequel se trouvent ces populations.

Cette formation est organisée par le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale en partenariat avec le ministère de la Justice du Congo et des agences du système des Nations unies. Elle se fixe pour objectifs de sensibiliser les communautés autochtones à leurs droits, d'identifier avec les autochtones les portes d'entrée susceptibles de contribuer à la prise en compte effective de leurs droits. L'atelier vise également à renforcer le dialogue entre communautés autochtones et les autres communautés nationales et les autorités nationales pour stimuler la réflexion sur la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement aux niveaux international et régional. « Je reste persuadé que de cet atelier naîtra une nouvelle élite autochtone très aguerrie et capable de représenter les autochtones



Le directeur de cabinet posant avec les autochtones

partout où le besoin s'imposera. L'expérience que j'ai acquise en tant que leader autochtone et mes recherches personnelles m'ont appris combien était important pour les autochtones d'être formés. Les gouvernements du monde entier devaient faire de cette initiative une priorité », a déclaré le représentant de la communauté autochtone, Guy Mous-sélé-Diseke, lors de la cérémonie d'ouverture des travaux. Le représentant du bureau régional du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et pour la démocratie

en Afrique centrale a, de son côté, signifié sa disponibilité à travailler avec différents acteurs compétents au niveau national, y compris les agences du système des Nations unies et différents partenaires au développement en vue de la prise en compte des droits des peuples autochtones au Congo. Dans son discours rendu par son directeur de cabinet, le ministre congolais de la Justice et des droits humains, Aimé-Emmanuel Yoka, a rappelé les actions entreprises par le gouvernement dans le but de réduire l'état de vulnérabilité dans lequel vivent les peuples autoch-

tones du Congo. Sur le plan social, il s'agit de l'inauguration par le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité du siège du Réseau national des populations autochtones du Congo le 30 novembre 2009. Une stratégie nationale de protection des droits des peuples autochtones a également été mise en place grâce à l'appui de certaines agences du système des Nations unies. Depuis 2007, le Congo abrite un forum International sur les populations autochtones en Afrique centrale. Au plan institutionnel, un Comité de suivi et d'évaluation de

la promotion et de la protection des droits des populations autochtones a été mis en place au sein du ministère de la Justice et des droits humains. Au plan légal, le président de la République a promulgué une loi en 2011 portant sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones. « Bien que pertinente, la réponse nationale pour résoudre le problème identifié n'a pas été totalement satisfaisante. Ainsi, beaucoup reste encore à faire. Les données d'enquête attestent malheureusement la persistance de ce problème qui creuse de très fortes disparités entre les bantous et les autochtones concernant l'accès aux services sociaux de base, à la citoyenneté, au pouvoir exécutif et législatif », a-t-il indiqué. Une trentaine de représentants autochtones en provenance de différentes provinces du Congo prennent part à cet atelier qui prendra fin le 29 août, sans oublier quelques membres de l'administration congolaise, ainsi que des organisations de la société civile œuvrant pour la promotion et la protection des droits des peuples autochtones.

Yvette-Reine Nzaba

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Un manuel de formation pour lutter contre le travail des enfants

L'ouvrage publié le 26 août par l'Organisation internationale du travail (OIT) est un nouveau guide qui vise à orienter les efforts déployés pour éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici 2016.

Dans ce manuel publié à la veille de la Conférence mondiale sur le travail des enfants, qui aura lieu à Brasilia du 8 au 10 octobre 2013, ses rédacteurs définissent les pires formes de travail des enfants et présentent les principales stratégies en vue de leur élimination. Ils énoncent les domaines d'action recommandés pour les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que d'autres organisations de la société civile et abordent la question du suivi et de l'évaluation comme caractéristique essentielle de plans d'action efficaces.

Le document est accompagné d'un autre manuel pour les personnes souhaitant animer ou soutenir des ateliers de formation et des consultations nationales. Pour l'heure, l'ouvrage est uniquement disponible en anglais, mais sera publié en français d'ici la fin de l'année 2013. « Ce manuel est à la fois un outil de formation et un tremplin vers l'élaboration ou la révision d'un plan d'action national contre les pires formes de travail des enfants. Il donnera un nouvel élan aux efforts déployés au plan national pour atteindre l'objectif ambitieux d'éliminer les pires formes de travail des enfants », a expliqué le directeur du Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants, Constance Thomas, dans un communiqué.

Rappelons que la précédente Conférence mondiale sur le travail des enfants s'était tenue à La Haye en 2010. À cette occasion, les participants avaient adopté la feuille de route en vue d'éliminer des pires formes de travail des enfants d'ici 2016.

Nestor N'Gampoula

Sécurité régionale. Le Burundi envoie des troupes au Mali et en RCA

Dans le cadre des missions de maintien de la paix, le Burundi a annoncé, le 26 août, l'envoi imminent de troupes au Mali et en République centrafricaine. Le Burundi a déjà servi dans des missions de maintien de la paix en Somalie, au Soudan, en Côte d'Ivoire et à Haïti. Le président burundais, Pierre Nkurunziza, a déclaré que le recouvrement de la situation sécuritaire au Burundi était une des raisons de l'appel de la communauté internationale, mais aussi l'expérience de ses hommes dans les missions de maintien de la paix dans les pays en conflit.

N.Nd.

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'Union africaine reçoit 5,2 millions d'euros

Le crédit accordé par l'Union européenne (UE) à l'Union africaine (UA) permet de soutenir l'opération Amani Africa II dédiée à la paix et à la sécurité en Afrique.

L'exercice Amani African II vise à rendre opérationnelles les forces africaines en attente (FAA) de l'UA pour le maintien de la paix dans différentes régions du continent. Ce crédit de l'UE servira au recrutement du personnel, au transport et à la logistique, indique un communiqué de l'UE.

Lancée en octobre 2011, à l'issue de la quatrième réunion ordinaire du comité technique spé-

cialisé sur la défense et la sécurité, Amani Africa II a pour objectif de valider la capacité de déploiement rapide de la FAA d'ici 2015. Cette force constitue le pilier central de l'architecture de la paix et de la sécurité (APS) chargée d'apporter au Conseil de paix et sécurité de l'UA les moyens de répondre rapidement et de procéder à des interventions multidimensionnelles, en guise de dernier recours, dans un éventail de scénarios de conflit en Afrique.

L'APS, quant à elle, existe essentiellement par les organisations sous-régionales auxquelles sont rattachés des éléments de

la FAA. Tout en respectant les prérogatives de chaque niveau, il s'agit de construire un dialogue à trois (UE-UA-organisations sous-régionales). Pour y parvenir, il faudra réfléchir à la pertinence et à la cohérence d'ensemble dans chaque investissement et mettre la cohérence d'ensemble en synergie avec les initiatives bilatérales des États membres.

C'est au succès du premier cycle Amani Africa, qui aura abouti à l'exercice de poste de commandement en octobre 2010, que l'UA et l'UE ont initié un second cycle conjoint, Amani Africa II.

Noël Ndong

BANQUE

Prudence sur la création d'une banque centrale africaine et d'une monnaie unique

Réunis du 19 au 23 août à Balaclava, dans le nord de l'île Maurice, dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Association des banques centrales d'Afrique (ABCA), les participants ont mis un bémol à la création d'une banque centrale africaine et d'une monnaie unique pour tout le continent. Une vingtaine de gouverneurs et de gouverneurs adjoints de banques centrales africaines, des représentants d'organisations régionales et internationales intéressés par les questions d'intégration régionale et monétaire ont pris part à la

réunion qui avait pour thème « Inclusion financière en Afrique ». Défi que posent les innovations financières à la politique monétaire et à la stabilité du système financier. Leurs délibérations ont porté sur la mise en place d'un institut monétaire africain et sur l'inclusion financière en Afrique dans l'optique de rendre les services financiers plus accessibles à la population. Maurice a pris la présidence de l'ABCA, succédant à l'Algérie.

N.Nd.

Les Dépêches de Brazzaville
Musée Galerie du Bassin du Congo
84, bld Denis Sassou N'Guesso,
Immeuble les Manguiers- Mpila-Brazzaville
République du Congo

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le vernissage, avec succès, de l'exposition de la danse initiatique « Kiebé-Kiebé », le 9 octobre 2012 à Brazzaville (CONGO), le Musée-Galerie du Bassin du Congo organise, le 9 septembre 2013, en partenariat avec le Musée Afro-brésilien (MAFRO) de l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (BRÉSIL) à 18h30, le vernissage de la première exposition internationale de cette danse du Congo, pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Cette première exposition internationale « Kiebé-Kiebé » se poursuivra jusqu'au 29 novembre 2013. Elle est placée sur le thème : « Le Kiebé-Kiebé, danse initiatique du Congo-Brazzaville ».

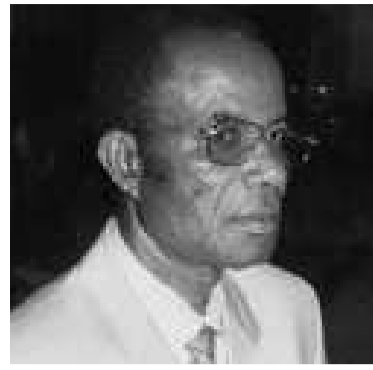
D'éminentes personnalités du Congo et du Brésil apporteront leur soutien à cet événement hautement culturel qui témoigne de la solidité des liens entre les peuples brésilien et congolais à travers une histoire commune.

Le Musée-Galerie du Bassin du Congo, qui a la noble ambition de faire découvrir le « Kiebé-Kiebé », en dehors du Congo, entend exposer au monde, ce côté ancien et profond de l'histoire du Congo, qui mêle curiosité et connaissance, sachant qu'un peuple sans repère ne saurait construire son avenir. C'est ainsi que le Musée-Galerie du Bassin du Congo se propose d'organiser la seconde édition de cette exposition internationale à Cuba en 2014.

Cette initiative affirme avec force la volonté du Congo de promouvoir, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la visibilité des danses traditionnelles, d'affermir et d'approfondir la coopération culturelle et artistique entre les peuples.

Musée-Galerie du Bassin du Congo.
Contact : 00 (242) 06 691 83 22.

NÉCROLOGIE



Les enfants Ganféré : Ganféré Mbola Ygany, Yves-Blandis Ganféré, Garcia Ganféré, Lelas Ganféré, Ganféré Mbola, Ganféré Kevin, Ganféré Obo, Ganféré Koukou, Janite Ganféré informent parents, amis et connaissances du décès de leur père, Jean Ganféré décédé le dimanche 25 août à 20h 25. La veillée mortuaire se tient au n° 53, rue cité des 16 Mikalou Talangaï. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

• Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Denis Bikoumou, Jacques Miakoutama, Angélique Massengo, Clotilde Milandou et Dikamona informent les parents, amis et connaissances du décès de leur neveu, frère et fils, Daniel Louvila alias Cadex, survenu le vendredi 23 août à la Maison d'arrêt de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 72 rue Mpangala à Ouenzé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

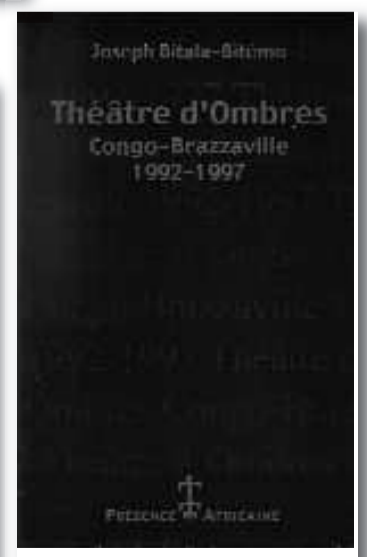
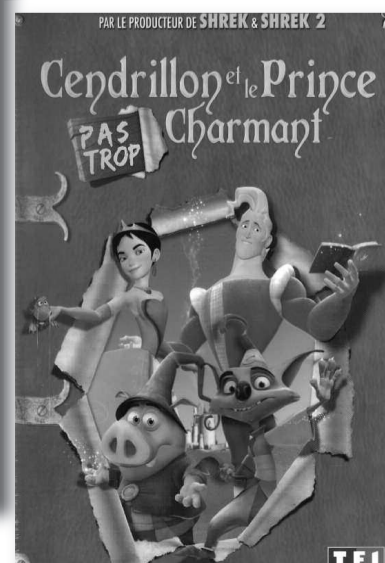
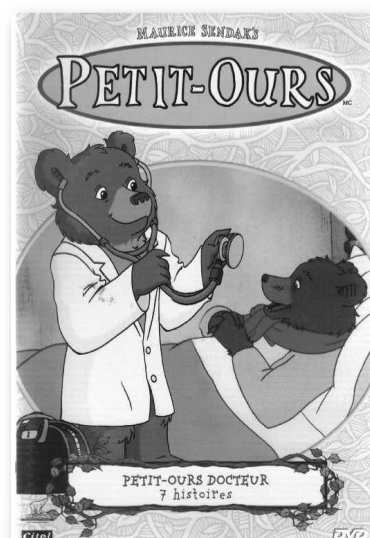
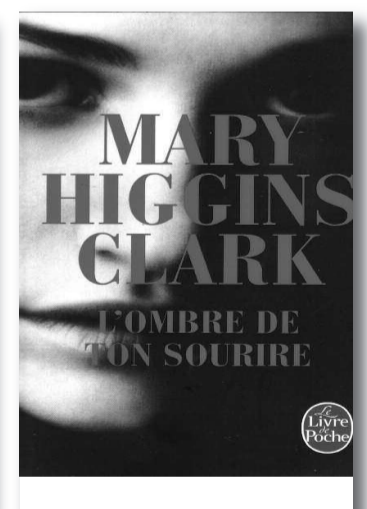
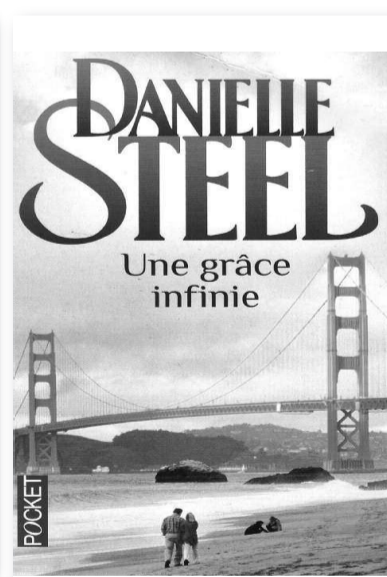
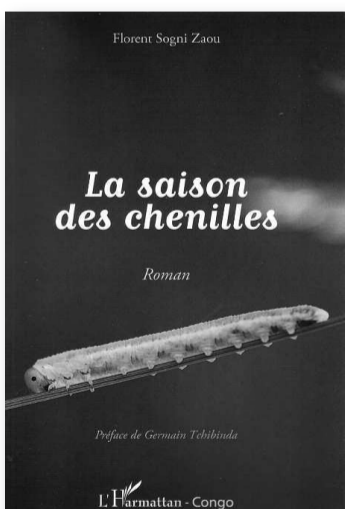


La famille Loundou, Dell Martial Mombongo et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et frère Constant Didier Loundou survenu le samedi 24 août à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 35 rue Dahomey à Poto-Poto Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRANSIT

- Connaitre les régimes douaniers.
 - Appréhender le dédouanement des marchandises ;
 - Connaitre les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
 - Connaitre les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
 - Connaitre le Fret maritime, aérien, routier,...
 - Connaitre les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
 - Savoir gérer une expédition international ;
- Début : 3 sept (+document gratuit)**
Coût : 25 000 Fr + 1 marker non permanent
Durée : 2 semaines
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-congo (derrière la fac de droit, à l'étage)
Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



POINTE-NOIRE

« Anim'tè vacances » se termine en beauté

La cinquième édition du Festival des arts et des loisirs pour enfants et jeunes, dénommé « Anim'tè vacances », a pris fin le 23 août au complexe scolaire Mouns' Foundation le Bon Berger à Nkouikou, dans le quatrième arrondissement Loandjili de Pointe-Noire, après trois semaines d'activités.

L'activité est organisée chaque année par l'espace Nsan'arts Association que dirige l'artiste plasticienne Jussie Nsana. Elle bénéficie de l'appui de Moun's Foundation le Bon Berger qui la soutient depuis la première édition tenue il y a cinq ans.

Ce festival qui rassemble de nombreux jeunes et enfants a

pour objectifs d'occuper les enfants et les jeunes par des activités saines, éducatives et artistiques pendant les grandes vacances mais aussi de promouvoir la créativité des enfants et susciter l'intérêt pour l'art chez un public jeune. C'est aussi un espace de communication, de sensibilisation et d'éducation à travers les arts.

« Bonnes activités = bonnes vacances » : tel a été le thème de cette édition qui a réuni les jeunes et les enfants autour de plusieurs ateliers artistiques animés par des professionnels, tel le danseur-chorégraphe venu de Brazzaville, Flacie Bassoueka, qui a dirigé l'atelier danse et percussion. L'atelier de musique a été animé par le collectif Cosmos des Boss. Les arts plastiques ont été animés par la plasticienne Jussie Nsana, et l'atelier de théâtre par le comédien Maximilien Samba.

Au cours de ce festival, une projection du film de dessin animé Mon Ami Deb, réalisé par l'artiste congolais Giscard Soriza a eu lieu le 22 août au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Mpita. Ce premier dessin animé congolais retrace le parcours de l'explorateur français Pierre Savorgnan de Brazza au Congo. À côté de ces activités, une bibliothèque a été mise à la disposition des enfants et des jeunes ainsi qu'un espace consacré aux loisirs.

Connais-tu mon beau village ?

Le festival a pris fin avec la présentation



Jussie Nsana posant avec les enfants de Mouns' Foundation le Bon Berger. (© DR)

de créations réalisées par les enfants pendant les trois semaines. L'atelier danse a présenté Buala ya beto, un spectacle fusionnant des danses congolaises de plusieurs localités du pays. Connais-tu mon beau village ? est une chanson éducative enregistrée par les enfants, à travers laquelle ils montrent l'importance de l'école et remercient les parents qui leur ont permis d'aller à l'école afin de s'instruire. La cérémonie de clôture du festival a été marquée par plusieurs animations. Les comédiens Ifissa et Papa Mizère, par exemple, qui ont joué récemment dans la comédie de Nkaba Ndudi, ont égayé l'assistance. Satisfait de l'organisation de cette manifestation dans son établissement, Servais Mounkala, promoteur de Mouns' Foundation le Bon Berger, a déclaré : « Bravo aux artistes confirmés et ceux en voie de l'être qui ont donné un sens à ces vacances. Merci également au public qui a assisté et encouragé les artistes. Félicitations aux encadreurs sans lesquels cette communion n'aurait pas vu le jour... »

Jussie Nsana, de l'espace Nsan'Arts Association, l'organisatrice d'Anim'tè vacances a promis pour l'édition de 2014 d'inviter plusieurs artistes professionnels issus d'horizons divers afin qu'ils partagent avec les enfants et les jeunes leurs expériences et contribuent ainsi à leur épanouissement à travers les ateliers prévus à cette occasion.

Hervé-Brice Mampouya

FOIRE DE POINTE-NOIRE

Succès affirmé du stand du livre

Par ses multiples activités, notamment les concours – dictée, culture générale, scrabble, mots croisés, mots fléchés –, les exposés, les présentations, les dédicaces et les ventes d'œuvres, le stand de la direction départementale du Livre et de la Lecture publique du Kouilou, tenu en partenariat avec la jeune chambre internationale Victory de Pointe-Noire et l'association Tanga in Africa, attire un public toujours plus nombreux.

Le public peut consulter, et même lire, sur place toutes sortes d'ouvrages, notamment des manuels scolaires et des œuvres littéraires.

Les amoureux de la littérature congolaise peuvent aussi se procurer les livres des jeunes écrivains de Pointe-Noire et du Kouilou. « Le nombre de visiteurs et de lecteurs que nous recevons cette année dans notre stand est plus élevé que ceux des deux éditions précédentes. Il y a plus d'engouement du public surtout les week-ends », a confié Alphonse Kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique (DDLL) du Kouilou, visiblement satisfait. Selon lui, cet engouement du public est le fruit des efforts fournis par la direction en matière de communication lors des deux éditions précédentes : « Nous avons voulu médiatiser nos activités et sensibiliser les populations à notre présence dans cette foire par le biais des organes de presse de la place. Nous sommes présents depuis trois ans, et les gens savent maintenant qu'il existe un stand du livre et quand ils arrivent au parc des expositions, ils font tout pour nous trouver », a-t-il expliqué.

Avec un peu plus de deux cents visiteurs pour une certaine de lecteurs au départ, le stand du livre reçoit depuis un certain temps plus de 400 visiteurs pour plus de 300 lecteurs en semaine et près de

550 visiteurs pour environ 450 lecteurs le week-end. Des statistiques bien plus satisfaisantes que celles de l'année dernière, qui oscillaient entre 200 et 300 visiteurs. Les statistiques de cette année étonnent et satisfont à la fois bon nombre de Ponténégrins, vu l'emplacement du stand jugé inapproprié : « Je ne comprends pas pourquoi ce stand a été placé dans cet endroit si caché et si bruyant alors qu'il est d'une

musique.

Le calendrier du stand prévoit pour la journée du vendredi 30 août un concours de culture générale, de mots fléchés et de mots croisés ainsi qu'un exposé sur le thème « Quel avenir pour la littérature chrétienne au Congo ? » présenté par le président de l'Association nationale des écrivains chrétiens du Congo. Seront également organisées le samedi 31 août à partir de 9 heures la présentation, la dé-



Le stand du livre lors de l'exposé sur Martin Luther King et la présentation du livre « Les Grandes Motivations ». (© DR)

grande importance. Il y a bien des endroits qui lui conviendraient mieux que celui-là. En 2011 pourtant il était placé à un endroit bien visible et tranquille. Je ne sais pas pourquoi on l'a déplacé », s'est indigné Sylvain, un jeune Ponténégrin. En effet, le stand du livre et de la lecture a pour voisins un night-club et des ngandas et restaurants qui jouent de la

dédicace et la vente du livre du Dr. Jean Moutambaka ainsi que la remise des prix aux gagnants des différents concours. Lancée le 5 août, la vingt-septième édition de la foire internationale de Pointe-Noire, qui se tient cette année sur le thème « Lutter contre la vie chère par la promotion des produits locaux », prendra fin le 5 septembre.

Prisca Condhet

IN MEMORIAM

Août 1993 – Aoû 2013



Voici 20 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher mari, père, oncle et grand-père Mokoko Patrice.

Que son âme repose en paix

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

CONCERTATIONS NATIONALES

Le débat sur un dialogue direct Kabila-Tshisekedi relancé

L'initiative du président national du Mouvement pour le Renouveau (MR) a pour objectif de garantir une plus large adhésion à ce forum.

les recommandations de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba qui a souhaité la participation de tous. L'initiative permettrait la résolution définitive de la crise congo-

clarant lui-même chef de l'État. Au regard du caractère radical de son parti et de ses positions tranchées sur certaines questions liées à la souveraineté du pays, le rapprochement tant souhaité reste hypothétique.

Pour résoudre ce type de problème, Clément Kanku propose le recours à la facilitation d'une personnalité africaine, à savoir le président Denis Sassou N'Guesso. Il estime que seule la facilitation extérieure peut constituer un gage de crédibilité pour briser la méfiance mutuelle entre les acteurs politiques de la RDC. En outre, il considère que le consensus comme mode de décision, la protection des participants qui est le gage d'un débat démocratique et l'opposabilité qui doit garantir le sérieux des concertations demeurent des principes essentielles. Cependant, le président du MR, comme du reste ses pairs de l'opposition congolaise, continue à redouter la prolongation du mandat du chef de l'État, Joseph Kabila. Il veut remobiliser les troupes, plutôt préoccupées par le besoin de se garantir un ticket aux concertations nationales contre toute tentative du genre et exhorte l'ensemble de l'opposition politique à la plus grande vigilance pour ne



Étienne Tshisekedi (Radio Okapi/Ph John Bompengo).

pas donner un chèque en blanc au chef de l'État. « *Autant le dialogue est nécessaire pour atteindre la cohésion nationale, cela ne doit pas se traduire par une quelconque compromission...* », a-t-il dit. Bien que jugeant nécessaire l'organisation d'un dialogue, Clément Kanku insiste sur l'importance d'un accord préalable entre les participants sur les fondamentaux. Il estime que les sorties médiatiques de certains acteurs politiques de la majorité présidentielle (MP) donne l'impression que les participants

aux concertations n'émettent pas sur la même longueur d'ondes. « *C'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarmes pour que l'opposition politique ne soit pas piégée dans un schéma obscur qui servirait des béquilles à un régime en mal d'inspiration* », a-t-il dit. Il propose que les opposants ne cèdent pas sur les acquis du comité préparatoire en s'assurant de mettre des garde-fous pour que les choses se passent telles que convenues au Palais du peuple.

Jeannot Kayuba



Le président Joseph Kabila

Dans la quête de l'inclusivité des concertations nationales, le président du MR, Clément Kanku Bukassa, relance l'idée d'un dialogue direct entre Joseph Kabila et Étienne Tshisekedi pour vider la question de la crise de légitimité et la crise politique qui en découle. Cette rencontre permettra aux assises de se conformer à la résolution 2098 et de rencontrer

laisse. Cependant, la tâche s'annonce rude et même, pour certains, impossible. L'on en veut pour preuve l'épisode de la rencontre avortée entre le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social et le président de la République du Congo. Selon des analystes, Étienne Tshisekedi n'est pas prêt à reconnaître le pouvoir de Joseph Kabila, se dé-

ÉLECTIONS

La Commission électorale dotée des outils de gestion

L'architecture institutionnelle propre, la feuille de route du processus électoral et le budget sont des préalables à la bonne marche de tout organisme de gestion des élections.

À l'occasion de l'ouverture de la formation Lead des acteurs de la société civile, le lundi 26 août, le rapporteur adjoint de la Commis-

sion de N'sele doublé d'une série de sessions en plénière.

Selon le rapporteur adjoint, un travail approfondi sur les prévisions budgétaires est en cours avec le concours de toutes les institutions concernées afin de finaliser le projet du budget de la Céni qui sera défendue très prochainement à la commission budgétaire du gouvernement. La capacité du gouvernement à financer à temps opportun les différentes opérations prévues pour 2014 sera déterminante dans l'organisation ou pas de la prochaine étape du processus électoral congolais, à savoir les élections locales.

La feuille de route de la Céni aligne à la fois des défis et des contraintes par rapport au cycle électoral en cours et fera l'objet d'une large concertation avec les parties prenantes dans

les prochains jours. La faisabilité de cette feuille de route fera l'objet des échanges prochains entre les treize membres de la Céni et les institutions gouvernementales, le Parlement à travers ses deux chambres constituées, la société civile, les confessions religieuses, les partis politiques et les partenaires à tous les niveaux.

Jeannot Kayuba

Des acteurs de la société civile en formation sur le leadership et la gestion des conflits électoraux

La démarche vise l'implication consciencieuse de toutes les parties prenantes au processus électoral afin d'en garantir la réussite.

Après le bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), c'est le tour des acteurs de la société civile congolaise d'être formés sur le leadership et la gestion des violences électorales. Cette session de formation Lead sera consacrée aux modules liés à l'acte de vote et au cycle électoral, aux différentes périodes de vulnérabilité du cycle électoral et à l'observation électorale. Les expériences des autres nations africaines en matière du déroulement des élections devraient également être mises à profit pour le processus électoral en cours. La formation est prévue pendant cinq jours.

La société civile n'est qu'une partie des acteurs électoraux que la Céni s'est engagée à sensibiliser autour de l'importante question des élections. Elle est un maillon important de la chaîne et son rôle dans l'organisation des élections apaisées. Les parties politiques et autres parties prenantes au processus électoral sont intéressées par

ces formations qui ont l'avantage de mettre tout le monde sur un même diapason en matière électorale. Il s'agit d'une étape déterminante dans l'instauration d'un climat de confiance entre les différents acteurs électoraux.

Dans son mot d'ouverture du séminaire, le rapporteur adjoint de la Céni, Onésime Kukatula Falash, a salué le partenariat productif entre l'École de formation électorale en Afrique centrale (Éféac) et le Centre européen d'appui aux processus électoraux dans la promotion de la culture électorale en RDC. « *Notre intérêt en tant qu'organisme de gestion des élections se situe justement dans l'implication de toutes les couches sociales de notre pays au déroulement du processus électoral. En tant que maillon important de la communauté nationale, la société civile est appelée à travailler aux côtés de la Céni, la main dans la main, afin de faire éclore la culture électorale en RDC* », a-t-il dit. Pour l'institution chargée de piloter le processus électoral congolais, les élections sont l'affaire de tout un chacun, une question nationale par excel-

lence qui devrait réunir toutes les énergies nécessaires. À cet effet, elle en appelle à la mobilisation de toutes les catégories et les invite à s'impliquer massivement dans l'organisation des élections en RDC. « *Nous en appelons également à la participation des acteurs politiques (toutes tendances confondues), afin qu'ils se réveillent dès maintenant pour préparer leurs bases respectives aux enjeux électoraux futurs* », a déclaré Onésime Kukatula. La formation Lead des acteurs de la société civile sur le leadership et la gestion des conflits électoraux est financée par l'Union européenne dans le cadre du projet relatif à la prévention de la violence électorale dans les pays de la Sadc (Communauté de développement de l'Afrique australe). Elle est organisée en collaboration avec le Renosec-Roc (Réseau d'observation et de surveillance des élections au Congo) et le Reged, membres congolais du réseau de la Sadc-ESN (le Réseau d'appui aux élections). La même formation est prévue pour la semaine prochaine à Lumumbashi et à Bukavu.

J.K.



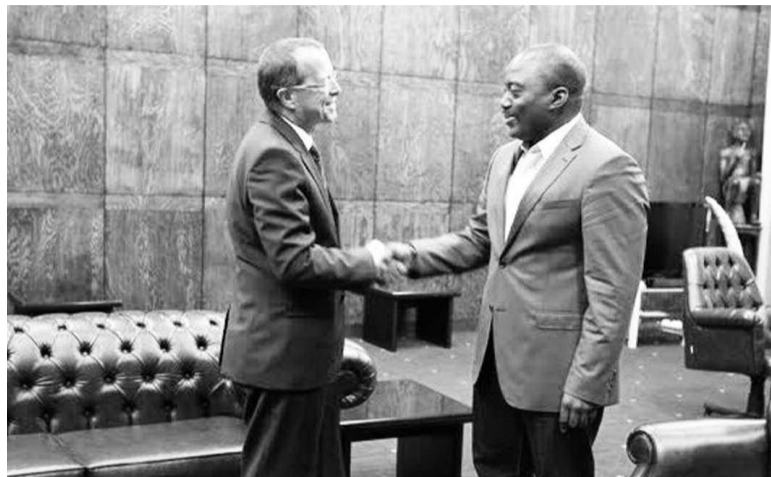
Onésime Kukatula Falash

sion électorale nationale indépendante (Céni), Onésime Kukatula Falash, a annoncé la production par son institution d'une architecture institutionnelle propre et d'une feuille de route du processus électoral pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016. Ces principaux outils de gestion ont été adoptés au terme du séminaire d'imprégnation

SITUATION SÉCURITAIRE À GOMA

Martin Kobler veut collaborer étroitement avec la population

Les attentes vis-à-vis de la Monusco sont trop lourdes, estime le successeur de Roger Meece qui milite en faveur d'une collaboration étroite entre son institution et la population, le gouvernement et la communauté internationale.



Martin Kobler saluant le Chef de l'Etat Joseph Kabila

Des nouvelles détonations venant du front, précisément du territoire Nyirangongo, ont été entendues le 28 août autour de Goma. Ces tirs, d'après des sources locales, ont exacerbé la tension dans la ville rajoutant à la psychose générale déjà perceptible. Un regain d'insécurité est observée depuis quelques temps à Goma livrée à la merci des bandits et des hors-la-loi. La nuit tombée, explique-t-on, des familles sont régulièrement visitées par des intrus qui emportent tout ce qu'ils y trouvent. Entre-temps, la Brigade d'intervention de la Monusco se fait toujours désirer. « J'ai donné

l'ordre au commandant de la force de réagir fermement », avait rassuré Martin Kobler, le nouveau chef de la Monusco au lendemain des récents tirs d'obus lancés sur Goma.

Mercredi encore, au cours de la conférence de presse hebdomadaire de la Monusco, Martin Kobler est revenu sur cet épisode tragique en déclarant sa compassion aux familles des victimes. Il a, une fois de plus, répété que ce qui se passe à l'est de la RDC n'est pas l'apanage de la Monusco qui ne peut à elle seule « défendre toute la population » à Goma où vivent près d'un million de personnes.

Pour Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon en RDC, la situation à l'est de la RDC est éminemment congolaise et requiert des solutions congolaises. Tout en estimant que les attentes vis-à-vis de la Monusco - qui ne vient qu'en appoint aux Fardc dans la traque des groupes armés - sont trop lourdes, Martin Kobler estime que c'est au gouvernement que revient en premier la responsabilité de protéger la population. Aussi pour trouver la solution à la problématique de l'Est et éradiquer définitivement l'insécurité qui y prévaut sollicite-t-il la collaboration de la population, du gouvernement et de la communauté internationale via l'envoyée spéciale du secrétaire général de Nations unies pour la région de Grands lacs, Mary Robinson. Toutes les parties concernées devraient, selon lui, apporter leur contribution à la Monusco pour permettre à cette dernière de mener à bien sa tâche. Cette conférence de presse a eu lieu vingt-quatre heures après l'audience que le chef de l'Etat, Joseph Kabila Kabange, lui a accordée au Palais de la Nation.

Alain Diasso

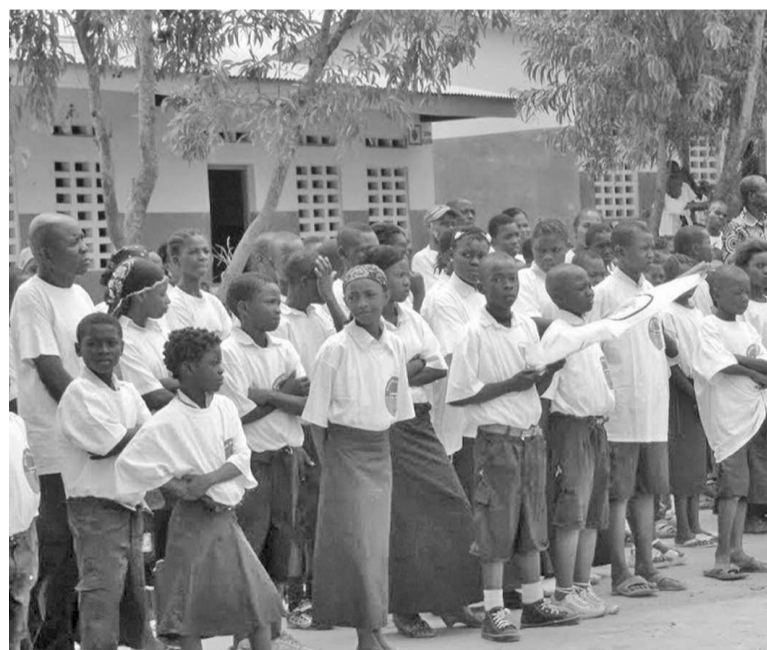
RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

Les enseignants peu disposés à reprendre la craie le 2 septembre

Le Syndicat des enseignants du Congo (Syeco) exige du gouvernement la satisfaction de ses exigences qui concernent, entre autres, le paiement des salaires du mois de septembre et la mécanisation de nouvelles unités.

Les élèves reprennent en principe le chemin de l'école le 2 septembre. Cette date fixée par le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire est boudé par les enseignants qui, visiblement, ne sont pas prêts à reprendre la craie à cette échéance. Au niveau du Syeco, on déclare ne pas être concerné par cette rentrée scolaire pour autant que certains préalables posés restent encore entier. Jusqu'à ce jour, entend-on dire, les enseignants continuent d'attendre désespérément leur paie du mois de septembre. Et si la tendance persistait, le risque est d'accumuler deux mois d'arriérés d'ici à l'échéance fixée. Si à Kinshasa, les récriminations contre le gouvernement sont quelque peu atténuées, il n'en est pas de même dans l'arrière-pays où le phénomène de bancarisation de la paie a fait de nombreuses victimes.

À en croire les milieux syndicalistes, le déficit constaté dans la masse salariale envoyée dans certains territoires pour la paie des



Des élèves dans une école de Kinshasa

enseignants a eu comme conséquence le non-paiement de certaines unités. À Lubumbashi, Kisangani, Mbuji-Mayi et ailleurs, des plaintes fusent comme pour attester le côté aléatoire de la bancarisation. Pour le Secrétaire général Jean Pierre Kimbuya, les enseignants affiliés à son réseau seront présents dans leurs écoles respectifs sans toutefois dispenser des cours, si aucun paiement n'est effectué entre-temps. Par rapport à cette rentrée scolaire du 2 septembre, tout va se décider au cours de la grande assemblée générale que le Syeco tiendra le 31

août. Cette rencontre sera déterminante en ce sens qu'il s'agira d'évaluer le niveau d'exécution par le gouvernement de toutes les recommandations jusque-là formulées et de lever une option définitive en rapport avec la rentrée scolaire. Un des points sur lequel le Syeco a toujours mis un accent particulier concerne l'application du barème de Mbudi, sans oublier la création de la caisse de sécurité sociale pour les enseignants et le personnel de l'éducation en vue de garantir leur retraite d'une manière honorable.

Alain Diasso

INSS

La direction générale satisfaite des résultats de l'évaluation de production et recettes réalisées

La directrice générale par intérim de l'institut, Agnès Mwad, a encouragé tous les services impliqués à produire toutes les intelligences pour améliorer l'efficacité des centres de gestion.

L'ouverture, le 26 août, de la session d'évaluation à mi-parcours des activités des centres de gestion de l'Institut national de sécurité sociale (INSS) a permis la publication des résultats de l'évaluation de production et recettes réalisées par lesdits centres. C'était également une occasion pour la directrice générale (DG) par intérim de cet institut, Agnès Mwad, d'extérioriser sa satisfaction et d'encourager les services impliqués à travailler pour l'amélioration de l'efficacité de ces structures.

Pour Agnès Mwad, en effet, les statistiques résultant de la compilation et consolidation des données communiquées par les centres de gestion relèvent des tendances générales encourageantes au regard des objectifs budgétaires affichés en 2013. « Pour des objectifs budgétaires correspondants à la période sous examen, c'est-à-dire de janvier à juin 2013, l'ensemble de centres de gestion ont fourni un effort appréciable », a-t-elle dit.

La DG par intérim de l'INSS a notamment noté que les statistiques de son entreprise dégageaient une relative amélioration du taux de couverture sociale et du taux de recouvrement des arriérés des cotisations. « Pour avoir atteint ces résultats flatteurs et prometteurs, les centres de gestion méritent toutes les félicitations de la direction générale, car ils ont travaillé dans des conditions difficiles et parfois en absence des moyens d'accompagnements appropriés », a appuyé Mme Agnès Mwad. À l'en croire les fruits de ces réalisations, en application des pertinentes orientations du conseil d'administration, ont permis à la Direction générale de l'INSS de poursuivre, au cours du premier semestre de l'année en cours, sa politique de redressement.

Sortir des sentiers battus

La satisfaction manifestée par la DG par intérim de l'INSS ne lui a pas permis de fermer les yeux devant certaines faiblesses. Pour Mme Agnès Mwad, en effet, les efforts déployés sont certes notables, mais les centres de gestion ne devraient pas rester dans les sentiers battus. « Ils doivent adopter des approches procréatives et préventives pour gérer les risques si nous voulons garantir des prestations et services durables », a-t-elle insisté. À l'en croire, ces structures doivent faire preuve d'ingéniosité et d'abnégation pour arriver à booster la production et les recettes en vue de permettre à l'INSS de contribuer à l'essor économique du pays. « Car, pour qu'elle se porte mieux, cette économie a besoin d'un régime de sécurité sociale efficace susceptible d'améliorer la productivité des salariés et de favoriser une croissance équilibrée et durable », a-t-elle expliqué.

La DG par intérim de l'INSS a rappelé la rencontre tenue au mois de mars pour réfléchir et échanger autour des problèmes liés à la production et aux recettes réalisées par les centres de gestion en 2012. À cette occasion, a-t-elle noté, les points forts à capitaliser ont été identifiés et les faiblesses relevées ont fait l'objet de recommandations et résolutions visant à améliorer la production et les recettes dont la direction générale a besoin pour réaliser les objectifs fixés dans le budget de l'exercice 2013, et pour honorer les engagements auxquels l'INSS a souscrit dans le cadre du contrat de performance signé avec le ministère de tutelle.

Mme Agnès Mwad a aussi expliqué que le budget de l'exercice en cours s'inscrit dans le cadre de la maximisation des recettes et la compression de dépenses non contraignantes en vue notamment de payer à terme échu les prestations sociales et d'accroître les réserves de sécurité sociale. Elle a également fait référence à la lettre de mission 2013, dans laquelle le gouvernement de la République, par l'entremise du ministère de tutelle, a défini certaines actions prioritaires à réaliser par l'INSS d'ici le mois de décembre 2013 en vue de contribuer à l'amélioration du social des Congolais. « C'est donc face à la réalité, au nombre et à l'importance des défis à relever que la direction générale avait estimé qu'une évaluation à mi-parcours s'avérait nécessaire car, elle permettrait à chacun de nous d'être rassuré que l'on est dans la bonne direction ou de procéder, au besoin, à des possibles réajustements des stratégies aux fins d'atteindre les objectifs budgétaires assignés, de réaliser les actions prioritaires programmées et de répondre ainsi aux attentes légitimes du gouvernement », a-t-elle expliqué en reconnaissant les mérites du chef de l'Etat, du Premier ministre et du ministre de tutelle dans les avancées réalisées par l'INSS.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

Signature d'un accord de don de 45 millions USD entre la BAD et l'Union africaine

Le don concessionnel permettra de lancer l'Université panafricaine afin de renforcer la compétitivité et la croissance de l'Afrique.

La Banque africaine de développement (BAD) renforcera ses investissements, conformément à sa stratégie décennale 2013-2022, dans le secteur de l'éducation en mettant l'accent sur les acquisitions des compétences et aux fins de compétitivité. Elle veillera à ce que ces qualifications soient plus adaptées aux opportunités et aux demandes du marché du travail local et global. Selon cette institution bancaire, des études récentes ont démontré qu'une majorité des jeunes en Afrique sont sans emploi et représentent ainsi jusqu'à 60 % du taux de chômage de la région. Même lorsqu'ils travaillent, indique-t-elle, la plupart des jeunes occupent des emplois à faible productivité et de qualité médiocre, essentiellement

dans l'économie informelle. Leur manque de compétences techniques et entrepreneuriales ainsi que l'absence d'informations sur les emplois et les besoins du marché entravent la productivité des jeunes, souligne ces études.

L'objectif de cet accord de don de 45 millions USD est de dynamiser l'université panafricaine afin de renforcer la compétitivité et la croissance de l'Afrique grâce à l'éclosion de compétences de qualité au niveau de l'enseignement supérieur et dans le domaine de la recherche. « *L'appui de la BAD à l'Université panafricaine constitue un signal fort de notre détermination à jouer un rôle majeur dans la transformation de l'Afrique. Avec un portefeuille actif dans le domaine du développement humain de plus de soixante-dix projets totalisant plus de 2 milliards USD, notre engagement dans le développe-*

ment des compétences, de la science et de la technologie est très fort », a déclaré le vice-président de la BAD chargé de l'Agriculture, du développement humain et de la gouvernance, Aly Abou-Sabaa.

Pour le commissaire de l'Union africaine chargés des Ressources humaines, Martial De-Paul Ikounga, la décision de la BAD de soutenir l'Université panafricaine a donné un nouveau souffle à un projet phare pour l'Afrique.

Une grande ambition, une vision

L'Université panafricaine devra couvrir les domaines-clés du développement à travers des centres et des instituts régionaux hébergés par des universités existantes sélectionnées de manière concurrentielle. Dans ce communiqué, il est indiqué que trois des cinq instituts thématiques chefs de file existent déjà.

Le Kenya abrite les sciences, l'ingénierie et la technologie; le Cameroun détient la gouvernance, les sciences humaines et les sciences sociales; tandis que

grandes universités occidentales. Une fois que cette vision est rendue possible, l'Université panafricaine créerait non seulement un pool de scientifiques et

« L'Université panafricaine représente une grande ambition de l'Afrique, une vision de l'Afrique pour la formation de ces jeunes qui demain, seront notre fierté »

le Nigeria abrite les sciences de la vie et de la terre. L'Algérie a été retenue récemment pour l'Afrique du Nord tandis que pour l'Afrique australe, le choix du pays est en cours. Ces instituts desserviront tous les pays africains. « *L'Université panafricaine représente une grande ambition de l'Afrique, une vision de l'Afrique pour la formation de ces jeunes qui demain, seront notre fierté* », a déclaré Martial De-Paul Ikounga, tout en précisant que l'ambition est de faire de cette université un pôle d'attraction des étudiants et des chercheurs africains qui ne se laisseront plus tentés par les

d'ingénieurs, mais aussi des sociétés de savoir en Afrique, vu que les pays africains enregistrent le ratio le plus faible de chercheurs et d'ingénieurs en matière de recherche.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement de la science et de la technologie, la BAD est en train de finaliser sa stratégie de développement du capital humain, qui s'articule sur un nouveau modèle pour l'éducation en Afrique, avec un accent particulier sur le traitement de la douloureuse question du chômage des jeunes.

Gypsie Oïssa Tambwe

DISCOGRAPHIE

Enoch Ebadu revient sur le marché avec l'album Horizon

Réalisé en deux volumes avec deux CD distincts de dix et huit titres respectivement, le second opus du chanteur kinoïse sera dans les bacs à Kinshasa à partir du 25 septembre.

leurs, il est, à l'instar de Tosi Tosi, le titre éponyme de son premier album, l'un des titres qui permet au public local de directement identifier le chanteur. En outre, Enoch a exprimé

ront pleinement servis. En effet, a-t-il assuré, les huit titres sont en langue locales. Le lingala, le ciluba et kindunga sont au nombre des langues mis en exergue dans les



le 25 Septembre 2013
HORIZON
voir une ville que la distance ne permet pas aux yeux
Enoch EBADU

Déjà disponible sur iTunes un mois avant son lancement sur le marché du disque local, Horizon est en vente en ligne à Brazzaville et en Angola. Ces deux volumes sont porteurs d'un message unique. Aux Dépêches de Brazzaville, Enoch Ebadu a parlé d'une adresse personnelle au peuple de Dieu. « *Je veux dire aux chrétiens qu'au-delà du visible et ce que l'on perçoit à l'horizon, il y a autre chose. Aujourd'hui, nous accordons une trop grande importance au matériel au point d'oublier que la vie éternelle nous attend et que nous devons nous comporter en conséquence pour hériter de cette vie-là* », a affirmé le chanteur. Du volume 1 d'Horizon, le chanteur qui traîne souvent avec sa guitare en bandoulière, nous apprend qu'il est en majorité chanté en français. En effet sur les dix qu'il comporte, nous a-t-il dit, huit sont en langue française et les deux autres en anglais. Au nombre de ces derniers, une reprise de Je suis un aiglon, un des tubes de son précédent opus, Tosi Tosi. I'm an Eagle, cette traduction en anglais est en réponse à la demande de mélomanes, mieux des communautés chrétiennes de Londres et d'Afrique du Sud. Par ail-

aux Dépêches de Brazzaville son vœu d'atteindre un public plus large, faisant allusion ici aux chrétiens établis dans le monde en dehors de sa patrie, la République démocratique du Congo. L'usage des langues française et anglaise est donc faite à dessein, et le message délivré au travers de chaque titre est de portée universelle. Dans Poussière, une des nouvelles chansons à découvrir, il souligne : « *J'explique que l'homme n'est rien sans Dieu. Peu importe ce que l'on peut être car sans l'amour de Dieu, l'on est que poussière* ». Et, dans Si haut, il n'est pas seulement question de la grandeur divine mais aussi de reconnaissance. « *Combien souvent m'arrive-t-il de me montrer ingrat devant Dieu ! Il me bénit bien des fois mais je n'y prête pas toujours attention car je m'attends toujours à vivre des choses grandioses. Ce, en oubliant que la santé et le souffle de vie sont déjà des choses extraordinaires qu'il m'accorde. Dieu agit sans que je n'en sois toujours suffisamment conscient, il fait des choses bien au-delà de toute pensée* », a expliqué alors le chanteur.

À propos du volume 2 d'Horizon, Enoch assure qu'ici, les Congolais se-

chansons. Par ailleurs, l'interprète de Elenge annonce deux collaborations dans cette partie de son prochain album. La première est son featuring avec le pasteur Lifoko du ciel, pour qui il a une particulière déférence, dans Lac d'amour, l'intitulé en français ne devrait pas porter à confusion, la chanson est bel et bien en lingala malgré la présence de quelques mots de la langue de Voltaire. Quant à la seconde, elle concerne la contribution de Jacques Tshimankinda dans la chanson Yesu wa mudjulu (Jésus au ciel). La sortie du deuxième album d'Enoch Ebadu, Horizon, aura lieu pratiquement cinq ans après le dernier, Tosi Tosi. Entre les deux il y a eu le single Zochite dont le clip avait été diffusé quelques mois sur le petit écran l'an dernier. La guitare occupe une place majeure dans la musique d'Enoch qui se situe à cheval entre une expression musicale traditionnelle et contemporaine, le folk classique, comme il aime à le dire. Ce style qu'il ne cesse de peaufiner est enrichie de nouvelles nuances, résultats de la créativité de cet artiste qui s'efforce de sortir des sentiers battus.

Nioni Masela

KATANGA

Deux mille enfants travaillent dans les mines de Kambove

La situation qui préoccupe la société civile a été confirmée par les responsables de la territoriale et des mines de ce coin de la province cuprifère.

Près de deux mille enfants travaillent dans les mines artisanales non officielles à Kambove. Selon l'ONG World Vision citée par radiookapi.net, l'âge de plus

sentent également, a-telle noté, des toux fréquentes et sont sujets au paludisme et à des irrptions cutanées.

La survie des familles

Un membre de la société civile de cette cité a soutenu au média onusien que le rapport de cette ONG reflète la situation de pré-



Enfants travaillant dans les mines artisanales au Katanga/ Photo Katanganews

de la moitié de ces enfants varie entre 9 et 17 ans. Citant le chef du service des mines de cette cité, la radio onusienne a indiqué que la plupart de ces enfants n'étudient pas. Alors qu'un rapport publié le week-end dernier par l'ONG précité a précisé que trente enfants sur les cinquante-trois interrogés n'étudiaient plus et que la plupart d'entre eux étaient malades. Pour cette source, ces enfants ressentent des douleurs au dos, aux hanches, aux bras et aux jambes. Ils pré-

carité de certains parents, notamment leur chômage. « *Ce qui obligerait les enfants à aller travailler dans les mines* », a-t-il expliqué. De son côté, l'administrateur du territoire de Kambove, Hyppolite Kalenga, préoccupé par cette situation, a appelé à la responsabilité de chacun et de tous, y compris du gouvernement pour éviter ce sort aux enfants. Kambove est une cité située à près de vingt cinq kilomètres de Likasi dans le Katanga.

Lucien Dianzenza

ARTS VIVANTS AFRICAINS

Appels à candidatures du Masa 2014

Conte, danse contemporaine et danse patrimoniale, humour, musique et théâtre sont les disciplines concernées en prévision de la 8^e édition de l'évènement continental prévu du 1^{er} au 8 mars de l'an prochain à Abidjan.

Le Marché des arts du spectacle africain (Masa) va signer son retour sur la scène culturelle africaine en 2014. Mué en festival, l'évènement qui a connu sa dernière édition en 2007 appelle tous les artistes du continent à transmettre leurs dossiers par courrier électronique à la suivante adresse : administration@masa.ci au plus tard le 15 décembre 2013, fait savoir un communiqué de presse lancé depuis ce mois à la suite de l'annonce conjointe de l'Organisation internationale de la Francophonie et du ministère de la Culture ivoirienne du retour du Masa faite le 11 Juillet l'hôtel Novotel.

Auront des chances d'être sélectionnées les spectacles de facture patrimoniale, moderne ou contemporaine de création plutôt récente, plus précisément, de moins de trois ans, spécifie l'organisation. En outre, précise-t-elle : « *L'effectif des groupes y compris l'équipe d'encadrement et le manager ne doit pas excéder* » un nombre prédéfini pour chacune des disciplines. Les équipes les plus restreintes se retrouvent dans les catégories conte et humour avec à peine deux personnes. Vient ensuite la danse contemporaine où l'effectif est quadruplé et passe à huit personnes. La musique et le théâtre ont chacun la latitude d'aligner dix artistes. La danse patrimoniale, que l'on a coutume de nommer ici danse traditionnelle, a le privilège d'avoir l'effectif le plus important qui est estimé à quinze personnes. Dans ces préalables d'ordre purement ar-

tistique entre en jeu une dernière exigence. « *Les décors et accessoires ne doivent être ni lourds ni encombrants, mais transportables sur les vols réguliers* », stipule le communiqué du Masa.

Sur le plan de l'administration, il est exigé que le dossier de candidatures pour la sélection officielle du Masa 2014 s'accompagne d'une « *lettre de candidature adressée à la direction générale* ». Est également requise une « *attestation de création du groupe délivrée par le ministère de tutelle, le ministère de l'Intérieur et le Bureau de droits d'auteurs du pays de résidence* ».

Assurer son marketing

Ces exigences administratives remplies, les artistes se doivent d'assurer, d'une certaine manière, leur marketing. Ce registre leur offre l'opportunité de se présenter sous leur meilleur jour et de mettre toutes les chances de leur côté. Ils se doivent d'inclure dans le dossier « une photo de scène du groupe » et « une captation vidéo du spectacle ». Se mettre à son avantage passera aussi par « la liste des créations et diffusions des trois dernières années, ou un press-book ». En rapport avec la création ou le spectacle proposé doit être jointe « une fiche de distribution » avec pour indications : « la liste des personnes composant le groupe avec la mention de la date de naissance et la fonction dans le groupe ». Sur ladite liste, précise-t-on doivent figurer : « un régisseur et un manager pour la musique », « un administrateur

pour les autres disciplines » et « l'auteur, le metteur en scène ou le chorégraphe », pour le théâtre.

Il faudrait aussi inclure « une présentation du spectacle » avec les précisions suivantes : « la date de création, le thème, la démarche ». S'avère aussi nécessaire « un résumé de l'histoire mise en scène pour le conte, l'humour, la danse et le théâtre » et « les textes des chansons pour la musique ». S'inscrit en dernier lieu un élément qui n'est pas des moindres, savoir « la fiche technique ». Celle-ci devrait mentionner : « les dimensions de scènes souhaitées », « les besoins en éclairage et en sonorisation du spectacle et le personnel technique nécessaire ». S'y ajouteront les détails non moins importants que sont « la durée du montage et du démontage du spectacle » ainsi que « le poids et le volume des décors et accessoires ». Par ailleurs, une consultation du site web www.masa.ci serait tout à l'avantage des artistes intéressés par l'appel à candidatures dont les détails ont été livrés ci-dessus. Rappelons aussi que la création du Masa remonte à vingt ans. En effet, c'est en 1993 qu'elle avait été mise sur pied par la Francophonie, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire. Biennale internationale, le Masa organisé alors tous les deux ans s'est constitué au final, depuis mars 1998, en un programme international de développement des arts vivants africains.

Nioni Masela

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Quarante-trois athlètes congolais partiront de Kinshasa pour Nice

La RDC s'est inscrite pour prendre part à ce rendez-vous francophone des sports et de la culture prévu du 4 au 15 septembre 2013 à Nice.

Quarante-trois athlètes partiront de Kinshasa dans une délégation de cent-cinq personnes dans laquelle on retrouvera aussi des officiels, des arbitres, des artistes et des membres du staff technique, a-t-on appris. « Je vous confirme que tous les documents ont été introduits à la Maison Schengen depuis plus d'un mois. Le dossier avance très bien et les visas nous seront délivrés d'ici la fin de la semaine », a assuré le 26 août le secrétaire général aux Sports, Barthélemy Okito, à la presse. La délégation voyagera par groupe. Un premier groupe composé de vingt personnes devrait quitter Kinshasa le 2 septembre.

« Trente autres personnes suivront le 3 septembre et le dernier groupe composé de cinquante et une personnes se rendra à Nice le 4 septembre. Les quatre autres délégués et les athlètes évoluant



Léopards juniors football lors de la préparation du tournoi de Toulon

à l'étranger nous rejoindront directement à Nice », a précisé le chef de l'administration des sports de la RDC. La RDC sera représentée dans sept disciplines sportives. Deux arbitres congolais seront également de la partie. Il s'agit de Banza Kalume (basket-ball) et Madila Achille (football). L'on rappelle que le judo a été écarté des disciplines retenues par la RDC. L'une des questions posées reste celui du football. Des zones d'ombre subsistent sur l'équipe congolaise qui participera à ces jeux. Est-ce celle composée des joueurs congolais de moins de 20 ans évoluant en Europe


et qui a pris part au dernier tournoi international de Toulon ou une autre composée des joueurs qui partiront de Kinshasa ? L'on a appris dans les coulisses que l'entraîneur Baudouin Lofombo a été récupéré comme sélectionneur des Léopards juniors et qu'il pourrait être du voyage de Nice. Cochera-t-il une équipe des jeunes de l'Europe qu'il connaît à peine ? La crainte ici serait de faire une fois de plus de la figuration après la déconvenue de la Coupe d'Afrique des Nations junior en Algérie et au tournoi international de Toulon.

Martin Enyimo

PEINTURE

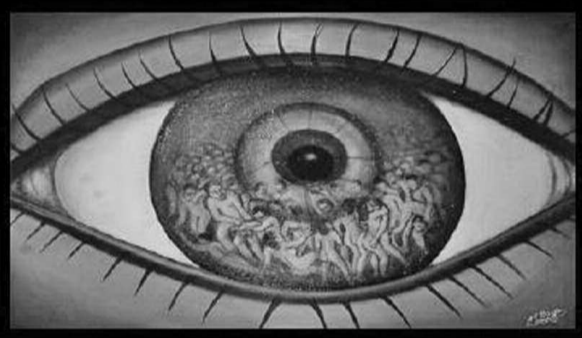
Pierre Bodo exposera au musée du Montparnasse à Paris

Le vernissage-vente de l'artiste peintre contemporain congolais se tiendra du 2 au 15 septembre.



Pour la première fois à Paris

Exposition
"L'oeil du voyant"
Kinshasa - New-York - Paris



Pierre Bodo Pambu
Musée du Montparnasse
2 au 15 septembre 2013
21 Avenue du Maine 75015 Paris

Figure de proue de la peinture populaire du Congo-RDC, avec Moke et Chéri Samba, Pierre Bodo exposera pour la première fois dans la capitale française du 2 au 15 septembre. Artiste connu et reconnu, le peintre congolais a déjà eu les honneurs des prestigieux musées Tate Modern de Londres en Angleterre et Guggenheim de Bilbao en Espagne entre autres. L'exposition du musée du Montparnasse est réalisée en collaboration avec la galerie nomade Le Sens de l'art, dans le cadre du projet «Melting Potes, les Utopies Invisibles».

Le musée du Montparnasse exposera trois séries de toiles récentes de l'artiste intitulées « La Sape », « l'Œil du voyant » et « la Tempête ». La série « la Sape » revisite ce phénomène culturel propre au Congo, elle est portée par un partenariat avec le célèbre sapeur Jocelyn Armel, alias «Le bachelor», déjà passé à la postérité avec le dernier roman d'Alain Mabanckou, Tais-toi et meurs. La série « l'œil du voyant » aborde des thèmes plus symboliques chers à Pierre Bodo, qui est également pasteur évangélique. Cet « œil du voyant » n'est autre que celui de Dieu lui-même. La série « La tempête » interpelle sur les dangers du monde actuel entre économie dérégulée, changement climatique et tentations de la vie moderne. Le peintre Bodo ne cherche pas à culpabiliser ses contemporains mais veut les inciter à prendre en compte de ces problématiques et à trouver des réponses.

Yann Ducasse, de la galerie Le sens de l'art et commissaire de cette exposition a été séduit par la personnalité et le travail de Pierre Bodo. « *J'expose des regards venus d'ailleurs, car ils me font voyager dans des territoires symboliques différents ; ils nourrissent mes rêves* », explique Yann Ducasse. Cette démarche a orienté le choix des œuvres pour cette exposition. Venu de la peinture publicitaire, l'artiste-peintre congolais né en 1953 à Mandu en République démocratique du Congo a ouvert son premier atelier à Kinshasa en 1972. Avec sa peinture inspirée par le fantastique, Pierre Bodo est surnommé le « Bosch africain », en référence au peintre néerlandais Jérôme Bosch, qui vécut au 15^e siècle et dont la peinture aux accents fantasmagoriques ont fait un des maîtres du surréalisme, un mouvement artistique du début du 20^e siècle. Pierre Bodo s'est fait connaître au grand public en 1970 grâce à sa participation l'exposition " Art Partout " organisée à Kinshasa. Sa conversion au pentecôtisme influence profondément son art : ses premières toiles traitaient principalement de la sorcellerie et cherchaient à en favoriser l'abandon. Bodo élargit avec le temps le champ des sujets qu'il aborde dans sa peinture mais son style qui fait la part belle aux hommes à têtes d'oiseaux ou aux femmes-arbres reste symbolique. A la fois artiste reconnu et pasteur, Pierre Bodo est également engagé dans l'action sociale en faveur des « enfants-sorciers » livrés aux rues de Kinshasa. Les fonds recueillis lors de la vente de tableaux serviront à financer l'ONG VIEM avec laquelle il vient au secours de ces enfants défavorisés.

Renseignements pratiques : Musée du Montparnasse
21, avenue du Maine 75015 Paris

tél : 01 42 22 91 96

Horaires d'ouverture : de mardi à dimanche de 12h30 à 19h

Rose-Marie Bouboutou

JUDO

Matiti-Mabé de Poto-Poto 2^e au tournoi des Gladiateurs

Deux victoires contre une défaite, telle est la moisson du club de Poto-Poto lors de la deuxième édition du tournoi des Gladiateurs organisé par la Ligue de judo de Kinshasa.

C'est sur invitation de la Ligue sœur de Kinshasa que le club Matiti-Mabé a participé à cette fête du judo qui réunissait la jeunesse des deux rives, après sa prestation de février. Les Brazzavillois avaient en face d'eux trois bonnes formations : Onatra, les sélections de Kinshasa et du Bas-Congo qui disputaient la prestigieuse médaille mise en jeu. C'est l'équipe d'Onatra qui a tiré son épingle du jeu devant le club de Poto-Poto qui n'a d'ailleurs pas démérité. Les Brazzavillois quittaient Kinshasa avec le senti-



Les athlètes de Matiti Mabé et leur coach, Richard Kumbo. (© DR)

ment d'y avoir livré une prestation de qualité, d'autant plus qu'ils n'ont perdu la médaille d'or que sur la différence de points, particulière-

ment lors de leur premier combat qui les opposait à Onatra.

Matiti-Mabé qui s'est incliné 2-3 avait mieux entamé ce

tournoi en remportant le premier combat par l'entremise de Nguala Mahoko qui a battu Mputu par ippon. Éluke d'Onatra a égalisé en domi-

nant lui aussi Lusakivana par ippon avant que son coéquipier Bamuangani n'alourdise le score également par ippon face à Indesu Bissa. Bokoko a rétabli l'équilibre en battant Beloti par ippon. Mais le dernier combat qui a opposé Missengué d'Onatra à Grâce Mouélé s'est soldé en faveur de Missengué qui a profité de la disqualification de son concurrent pour faire la différence. Juste après ce combat de haute facture, Matiti-Mabé a respectivement battu les sélections de Kinshasa et du Bas-Congo sur un score de trois combats contre deux.

Le club dirigé par Marius-Basile Ngassaki ambitionne de préparer ses compétiteurs pour les Jeux africains de 2015.

James-Golden Éloué

FOOTBALL

L'actualité des transferts des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, essai non concluant pour Dominique Malonga à Blackpool

Sous contrat jusqu'en juin 2014 à Cesena, sociétaire de Série B, Dominique Malonga espérait se relancer en Angleterre, du côté de Blackpool, actuel second de Championship, la deuxième division anglaise. Mais selon la presse locale, l'essai de l'ancien Monégasque, âgé de 24 ans, n'a pas été concluant. Auteur de 10 buts en 31 apparitions l'an passé avec Vicence, Malonga n'a plus que quelques jours pour trouver un point de chute. Une envie partagée par son club, où la porte est grande ouverte.

France, Ndinga repousse Montpellier et veut affronter la concurrence à Monaco

Alors que la presse française faisait état d'une offre concrète de Montpellier pour obtenir le prêt de Delvin Ndinga, l'international congolais a annoncé qu'il souhaitait rester à Monaco pour y affronter la concurrence. Quatrième choix de Claudio Ranieri à l'AS Monaco, après Moutinho, Toulalan et Obbadi, Ndinga devrait reculer encore d'un cran avec l'arrivée de Geoffrey Kondogbia. L'international français, champion du monde U20, devrait en effet arriver dans les prochaines heures en provenance du FC Séville. Pour accroître son temps de jeu (huit minutes depuis le début de la saison), l'ancien Auxerrois devra montrer davantage d'envie et d'implication et surtout retrouver le niveau qui était le sien en 2010-2011, lors de la participation de l'AJA à la Ligue des champions.

Rappelons que Montpellier est désormais entraîné par Jean Fernandez, qui l'avait lancé à Auxerre en février 2009 et qui comptait sur Ndinga pour densifier le milieu de terrain montpellierain. Ce qui n'a pas suffi à influencer le choix de Ndinga. Espérons pour lui que ce sera le bon.

Camille Delourme

JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

Belle moisson pour les athlètes de Brazzaville à Owando

Les athlètes de la capitale ont pris le dessus sur ceux des autres départements en réalisant une collection riche de douze médailles dont six en or. La meilleure performance en athlétisme.

Il faut avouer que le rêve brazzavillois de glaner le maximum de médailles s'est réalisé dans la douleur. Puisque sur la piste d'athlétisme sablonneuse du stade Marien-Ngouabi d'Owando, il était question de lutter contre les adversaires pro-

alors que Gessica Pambou s'est imposée aux 100m cadettes en réalisant un sprint de 14"23. Le junior homme, David Ampoua, a parcouru 800m en 2'08. Au saut en hauteur cadets, par ailleurs, le département s'est éparé des trois premières places avec Exanda Obenza qui a fait 1,60 et est sorti premier. Chez les juniors hommes de cette spécialité, Mabandza a terminé premier en hauteur : 1,75m. Au total, Brazzaville a engrangé douze mé-

hommes, Nino Mpiontso a réalisé un chrono de 16'39. La cadette Pea Ngaloye s'est offert la médaille d'or au saut en longueur avec un bond de 4,65m.

La troisième place est revenue au département de la Bouenza qui repart avec deux médailles d'or. Nzoko Mankou s'est battu pour sauver l'honneur du département en terminant premier aux 5000m cadets. L'athlète a parcouru cette distance en 17'28. Faïcha Elenga a pris le trône aux 60m chez les minimes avec une performance de 9"03. La Bouenza a prouvé qu'elle n'est pas venue à Owando en touriste. Dans sa gibecière : 11 médailles au total dont 2 médailles en or, 3 en argent et 6 en bronze.

Cette compétition a permis aux autorités sportives de découvrir les nombreux talents disséminés à l'intérieur du pays et sur lesquels il est permis de compter.

Les résultats des autres départements

- Pointe-Noire : 1 médaille d'or, 4 en argent 1 en bronze ;
- Likouala : 1 médaille d'or, 2 en argent et 1 en bronze ;
- Kouilou : une médaille d'or et un en argent ;
- Sangha : 1 médaille d'or et 1 en argent ;
- Cuvette ouest : 1 médaille d'or, 1 en argent ;
- Niari : 1 médaille en argent ;
- Cuvette : 2 médailles de bronze ;
- Lékoumou : 1 médaille en bronze ;

Les athlètes du département du Pool quittent Owando tels qu'ils étaient arrivés car n'ayant obtenu aucune médaille sur l'ensemble des disciplines d'athlétisme. Ce département devrait donc compter sur les autres disciplines pour espérer revenir à la maison avec une médaille car la compétition se poursuit.

Reportage de Rominique Nerplat Makaya



Les athlètes de Brazzaville sur le podium

prement dits et contre la poussière qui gagnait en hauteur par coup de vent. Un aléa qui n'a pas atténué la fougue des Brazzavillois.

Ainsi, la page dorée de leur parcours s'ouvrait avec Durel Effeino qui a bouclé les 100m junior hommes en 11"41. Son coéquipier Igor Ngangoué s'est fait maître des 800m cadets avec un chrono de 2'15"

dailles, soit : six en or, deux en argent et quatre en bronze.

Le département des Plateaux, encore à l'honneur après avoir été le miroir du pays cette année, ne s'est pas laissé faire dans cette compétition. Leurs performances étaient en effet à la hauteur de leurs ambitions en décrochant quatre médailles d'or. Aux 5000m junior